

RAPPORT ANNUEL 2010



Le sommaire

- 
- L'organisation de VIVEA 4
 - L'éditorial de la Présidente 5
 - La stratégie et le pilotage d'entreprise 6
 - Le volet économique du développement durable 10
 - Le volet social du développement durable 13
 - Le volet environnemental du développement durable 16
 - Les publics 20
 - Les bénéficiaires 24
 - Les chiffres-clés 28
 - Les partenariats financiers 32
 - Les états financiers 33
 - En bref 34



Des partenariats pour anticiper les évolutions économiques et répondre aux attentes des contributeurs



2010 restera une année exceptionnelle dans l'histoire de VIVEA. Une année placée sous le signe de l'augmentation, qu'il s'agisse du nombre de contributeurs, des heures stagiaire ou du volume d'activité. En effet, VIVEA a vu le nombre total de ses contributeurs augmenter de 12 %, soit 655 563 contributeurs, du fait de l'éligibilité au droit à la formation de 81 500 cotisants de solidarité. Le nombre d'actions réalisées a progressé de 47 % en un an. Quant à l'activité du fonds, elle connaît une augmentation de 76 % par rapport à l'an dernier avec 2 772 744 heures stagiaire comptabilisées.

Ces chiffres s'expliquent par la mise en place du dispositif expérimental lié à l'obtention du Certiphyto mais pas seulement. Les formations préparatoires au Certiphyto représentent certes 26 % des heures stagiaire mais sont suivies de très près par les formations liées aux compétences techniques, économiques, environnementales, qui représentent respectivement 22 %, 15 % et 14 % des heures stagiaire. Les formations sur la stratégie et le pilotage d'entreprise font partie du top cinq avec 9 % des heures stagiaire.

Ces actions en lien avec les domaines de compétences prioritaires du PST 2010-2012 montrent la réactivité de l'outil formation par rapport aux attentes des contributeurs et à l'instabilité du contexte économique du secteur agricole. VIVEA, en partenariat avec les organisations professionnelles agricoles, a décidé d'accompagner par la formation les filières en crise. A l'occasion de l'édition 2010 du SPACE, VIVEA et ses partenaires ont annoncé le lancement du dispositif

expérimental de formation à destination des éleveurs laitiers touchés par la crise de 2009. La fin de l'année a été marquée par la préparation d'un programme de formation spécifique à la filière bovins viande.

Les résultats très positifs, notamment dans le cas du dispositif expérimental Certiphyto pour lequel 110 000 contributeurs auront été formés en dix-huit mois et un taux de satisfaction record des participants de 97 %, sont le fruit d'un travail multi partenarial cher à VIVEA. En effet, en 2010, VIVEA a renforcé son réseau partenarial en contractant de nouveaux accords-cadres avec Coop de France, la Fédération nationale des CUMA et l'UNEP-Les entreprises du paysage, en plus de ceux contractés avec les Services de Remplacement et la MSA. Les résultats très positifs sont aussi la conséquence de la mobilisation des organismes de formation (Chambres d'agriculture, coopératives, CFPPA, ASFONA, FDSEA et Maisons Familiales Rurales) pour proposer une offre de formation en adéquation avec les besoins des contributeurs.

La dynamique engagée en 2010 se poursuit en ce début d'année 2011. Les formations liées à l'obtention du Certiphyto, toujours aussi nombreuses, imposent un rythme soutenu au fonds et ses équipes auquel s'ajoute le déploiement des programmes d'accompagnement initiés l'an dernier. L'année 2011 s'annonce donc chargée en projets, que nous espérons, efficaces pour l'acquisition des compétences de nos contributeurs et la durabilité des entreprises agricoles.

Christiane Lambert, Présidente de VIVEA





La stratégie et le pilotage d'entreprise

Les enjeux

Les trois dernières années ont été marquées par de fortes évolutions sur les marchés des matières premières agricoles. Une part importante de celles-ci semble d'origine structurelle et interpelle directement l'orientation des productions dans les exploitations.

Pour aborder ces changements, les agriculteurs doivent être capables de raisonner leur projet, notamment quand les variations de contexte économique se conjuguent à des périodes charnières de la vie de leur entreprise : installation, mise en société, investissements, changements de productions... VIVEA a inscrit dans ses Plans stratégiques triennaux successifs, sa volonté d'encourager l'acquisition de compétences stratégiques qui permettent à ses contributeurs d'acquérir une autonomie de décision dans leurs propres choix

d'orientation et ceux de leur entreprise, en tenant compte de leurs aspirations personnelles, professionnelles, et de l'évolution de l'environnement économique et social.

Dans ce contexte, VIVEA accompagne les agriculteurs dans l'acquisition de compétences spécifiques pour leur permettre :

- d'anticiper pour s'adapter à des marchés et des soutiens publics instables et fluctuants, notamment pour garder une autonomie de décision et une sécurité ;
- de manager des entreprises et gérer des systèmes de plus en plus complexes, et souvent de plus grandes tailles, nécessitant de nouveaux modes d'organisation.

En 2009, les comités VIVEA ont engagé des réflexions et initié des actions pour développer l'offre de formation et mobiliser sur ces thèmes.

Les formations financées sur ce thème

Cette thématique représente 10 % des heures stagiaire financées par VIVEA. Elle concerne principalement les formations en accompagnement à l'installation, au nombre de 600 environ, et les formations qui visent à positionner l'exploitation face à la PAC, au nombre de 400. Pour le reste, les sujets abordés sont le pilotage de l'entreprise et l'optimisation du revenu et des coûts, pour lesquels on compte 150 formations à l'approche stratégique de l'exploitation, soit une augmentation notable par rapport aux années précédentes.

Plan d'actions en Aquitaine et Languedoc-Roussillon

Mutations économiques : accompagner par la formation

La formation pour accompagner les agriculteurs face aux mutations économiques ? Les comités VIVEA Aquitaine et Languedoc-Roussillon en font le pari et travaillent sur ce thème pour mettre en place un plan d'actions formation adapté. Ils décident d'organiser, dans le cadre de leur partenariat avec le Fonds social européen, deux colloques



pour réunir des experts et enrichir la réflexion sur l'adaptation des agriculteurs aux mutations économiques.

■■■ Comprendre l'évolution des marchés

Lucien Bourgeois, économiste et observateur des marchés mondiaux, dresse un état préoccupant du contexte dans lequel opère l'agriculture française. « Retrouver de l'intelligence économique » et miser sur la valeur ajoutée sont les orientations à retenir. « La recherche de la valeur ajoutée », « se tourner vers la transformation, vers l'analyse de la demande du marché », « [répondre] aux attentes sociétales » et « [la] nécessité de se former, d'évoluer » sont au cœur des interventions de Jacques Weill, directeur de la FRCA Aquitaine, et Michel Prugue, président de Maïsador. En effet, pour les agriculteurs, la compréhension de l'évolution des marchés est essentielle pour « comprendre la stratégie de la coopérative ». L'intervention de Christophe Miron, président de la cave de Frontignan renforce cette idée. La stratégie, les prises de risques réalisées et calculées se font en connaissance du marché et de la spécificité du produit. André Badaroux, éleveur laitier, en est l'exemple. Son installation s'est adaptée aux évolutions. Les contraintes sont pour lui des opportunités qui lui permettent de se lancer dans la transformation et la vente directe.

■■■ La formation pour rester dans la course

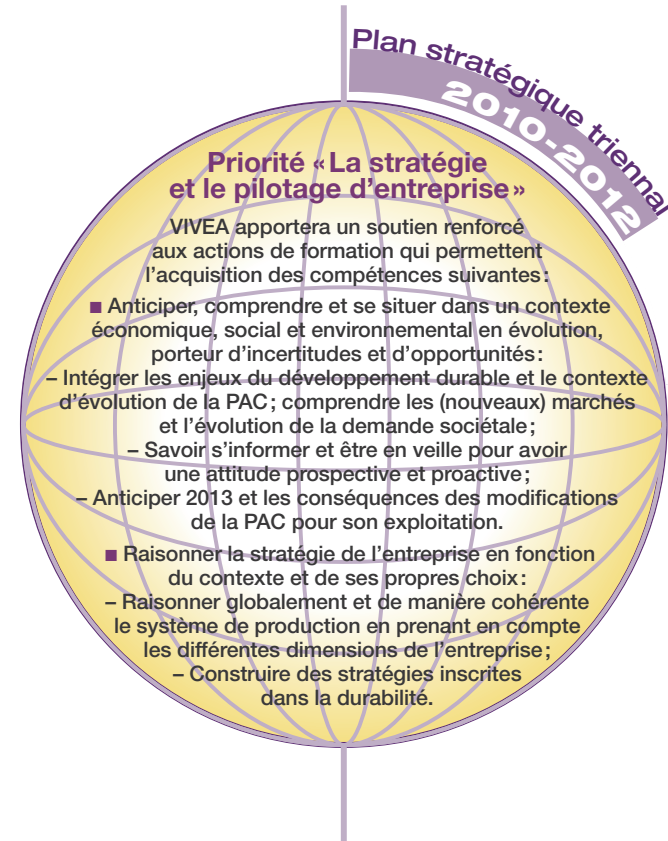
L'enjeu de la vente apparaît central. Comment ne pas s'intéresser au prix de son produit, à ses coûts de production et à la demande du marché ? La formation permet une écoute différente et peut être le lieu de « fabrique d'un plan B ».

Les pistes d'actions relevées par les élus des deux comités sont multiples : cibler et rencontrer les filières en déficit de formation, comprendre la modernité de la notion de terroir, aller au-delà de la vision « contrainte », apprendre à travailler collectivement, travailler sur le territoire et sur la valeur ajoutée.

Les mutations économiques sont permanentes et de plus en plus fortes dans tous les secteurs y compris l'agriculture. La formation a toute sa place dans l'accompagnement des hommes qui dirigent et travaillent dans les entreprises agricoles. Elle leur permet d'observer, analyser, comprendre et choisir la stratégie à développer, les actions à mettre en œuvre et donc rester dans la course.

Des formations à la gestion stratégique en Midi-Pyrénées

Le comité régional VIVEA Midi-Pyrénées lance en 2010 un appel à intentions (AAI) pour développer les formations à la gestion stratégique, une thématique prioritaire pour les élus mais dont l'offre de formation reste faible.





La stratégie et le pilotage d'entreprise

Les élus VIVEA de la région et l'équipe de la délégation Sud mettent en place un nouvel accompagnement des organismes de formation. L'objectif est de favoriser les formations qui permettent aux agriculteurs de questionner les différentes dimensions de leur exploitation, au-delà des dimensions techniques et économiques, et aboutir à une vision prospective de leur entreprise articulée à un plan d'actions.

■■■ Le partenariat pour réussir

Le partenariat est identifié comme une clé de réussite. L'accompagnement s'organise

en trois journées d'appui collectif de septembre 2010 à février 2011. Une trentaine de représentants d'organismes de formation, d'acteurs du milieu social comme la mutualité sociale agricole ou des experts consultants y participent. TRAME est sollicité pour accompagner, réaliser les apports sur les contenus et partager son expertise dans le domaine de la gestion stratégique.

■■■ L'appui collectif pour échanger et créer une dynamique

Les journées d'appui collectif permettent de répondre aux attentes des partenaires : définition de la gestion stratégique, mobi-

lisation du public, modalités pédagogiques, évaluation... et d'échanger sur leurs pratiques, leurs difficultés. Des rencontres individuelles entre conseillers VIVEA et porteurs de projets de formation prolongent ces journées. Grâce à l'ensemble du dispositif, chacun progresse, crée une dynamique collective et s'investit pleinement dans le projet.

■■■ Premières formations et suites de l'accompagnement

Cet appel à intentions fait l'objet de six demandes de financement depuis sa mise en place en 2011. Nous constatons la diversité des réponses à travers les publics visés et les modalités pédagogiques. Les apports de TRAME sont bien intégrés dans le contenu des formations.

Une quatrième journée d'appui est prévue en septembre pour revenir sur les formations réalisées au premier semestre et préparer une journée de clôture en janvier 2012. Cette rencontre sera l'occasion de partager les résultats des actions menées à travers des témoignages d'organismes, de formateurs et de stagiaires avec pour objectif de multiplier les formations sur le thème de la gestion stratégique et de développer des partenariats.

VIVEA prévoit le transfert des compétences acquises aux délégations qui, à l'instar de la délégation Sud, s'impliquent pour développer des formations à la gestion stratégique.

LES ELEVEURS BOVINS VIANDE

VIVEA pilote l'accompagnement des éleveurs bovins viande par la formation

Les éleveurs bovins viande, confrontés à des difficultés d'ordre économique, voient la pérennité de leur exploitation menacée. Le Conseil d'administration de VIVEA décide en octobre 2010 de mettre en place un vaste programme pour les accompagner par la formation.

■ Un projet partenarial

VIVEA et les partenaires-clés de la filière, APCA, Fédération nationale bovine, Coop de France Bétail et viande, Bovins croissance, Institut de l'Élevage et les établissements départementaux de l'élevage, forment un comité de pilotage, qui fixe

l'objectif général du projet et sa priorité :
- la mise en place d'un dispositif de formation pour que les éleveurs bovins viande trouvent des marges de manœuvre ;
- la prescription des formations et la mobilisation des acteurs de la filière, aussi importantes que l'élaboration du contenu de la formation.

■ Une construction sur les territoires d'un dispositif d'ampleur nationale

Trois phases de travail vont être mises en œuvre simultanément en 2011 :
- une étude sur les besoins en compétences réalisée par l'Institut de l'Élevage et déclinée

dans le Maine-et-Loire, la Loire et dans le Grand Est de la France ;
- des expérimentations de formation sur l'analyse des coûts de production dans le Gers, la Loire, la Saône-et-Loire, la Creuse et le Cantal ;
- des évaluations de formation dans le Grand Ouest et le Nord-Est de la France.

La capitalisation des résultats des trois phases permettra l'élaboration du dispositif d'accompagnement par la formation de ce public.

Les formations seront dispensées à partir de l'hiver 2011/2012.

Chantier national : éleveurs laitiers

Un plan d'actions pour accompagner une filière en crise

Le Conseil d'administration de VIVEA contacte en 2009, année de la crise laitière, les partenaires de la filière (FNPL⁽¹⁾, FNCL⁽²⁾, France conseil élevage et APCA) pour coordonner la mise en place de formations. Ces formations doivent permettre aux éleveurs de maîtriser les changements, adapter leur exploitation aux nouvelles réalités et trouver des marges de progrès sur leur revenu.

■■■ Une étude et une expérimentation

Le Conseil d'administration de VIVEA est à l'initiative de deux actions-clés : une étude, confiée à l'Institut de l'Élevage, en partenariat avec les comités VIVEA du Tarn et d'Ille-et-Vilaine, et une expérimentation, menée par la FNCL et le BTPL⁽³⁾. Le choix est fait d'élargir le sujet aux différents leviers qui agissent sur le revenu, rendre les stagiaires acteurs de leur formation et intégrer à la démarche pédagogique un diagnostic réalisé sur l'exploitation.

■■■ Un cadre national de formation

À partir de l'étude et l'expérimentation, VIVEA et ses partenaires élaborent un plan d'actions pour impulser le déploiement d'une opération formation de grande envergure, « Mon revenu : mieux le comprendre pour l'améliorer », qui s'appuie sur un cadre

national de formation. Il s'agit d'un cahier des charges suffisamment précis pour orienter l'approche formation auprès des éleveurs tout en laissant une marge d'autonomie aux formateurs. Parallèlement, un dispositif de formation de formateurs est prévu pour accompagner les organismes qui ne disposent pas encore des compétences nécessaires.

■■■ Un déploiement coordonné pour mobiliser un maximum d'éleveurs

Pour favoriser le déploiement de ces actions, les comités VIVEA impulsent la mise en place de partenariats locaux avec les représentants des éleveurs laitiers, coopératives laitières, contrôle laitier, Chambres d'agriculture... Outre la mise en place des actions au sein de leurs propres réseaux, les partenaires organisent la sensibilisation des éleveurs et peuvent, s'ils le souhaitent, organiser la prescription, la mobilisation et sa coordination dans un souci de couverture des territoires. Des outils de communication communs sont à disposition des élus VIVEA, des partenaires, des prescripteurs de formation et des organismes de formation (*voir encadré Outils de communication*).

OUTILS DE COMMUNICATION

Éleveurs laitiers

Une communication commune pour mobiliser

Dans le cadre de la formation « Mon revenu : mieux le comprendre pour l'améliorer » à destination des éleveurs laitiers, VIVEA et ses partenaires optent pour une communication commune, gage d'efficacité et de cohérence. Ainsi, les élus, les partenaires, les prescripteurs et les organismes de formation disposent d'outils de communication communs pour présenter et/ou promouvoir la formation auprès du public concerné : un diaporama pour les administrateurs, un dépliant à personnaliser qui présente la formation aux éleveurs, un communiqué et un article de presse, des témoignages de stagiaires et une plaquette pour accompagner le cahier des charges pour les formateurs.

Retrouvez ces outils sur vivea.fr :
organismes de formation/appels d'offres permanents/cahier des charges VIVEA



(1) FNPL : Fédération nationale des producteurs de lait
(2) FNCL : Fédération nationale des coopératives laitières
(3) BTPL : Bureau technique de promotion laitière



Le volet économique du développement durable

Les enjeux

Le contexte économique est marqué par la crise financière mondiale devenue crise économique et sociale. Cette crise exacerbe deux tendances contradictoires : d'une part, la mondialisation des échanges qui pousse à la concentration et à la standardisation des productions, y compris agricoles, et d'autre part, la valorisation des spécificités des terroirs et des territoires qui encourage à la diversité.

De plus, des décisions importantes de dérégulation des marchés, notamment au niveau européen, se traduisent par une grande volatilité des marchés et des prix. Ainsi, dans son Plan stratégique triennal, VIVEA s'est fixé comme priorité d'outiller les

contributeurs de VIVEA pour qu'ils puissent :

- réduire leurs coûts de production en maîtrisant les charges d'exploitation en optimisant leur système de production ;
- mieux valoriser leurs produits à travers notamment la mise en œuvre de circuits courts, la mobilisation des débouchés de proximité et la création de nouvelles activités ;
- s'assurer de la qualité des produits en cohérence avec les possibilités de débouchés et les exigences des consommateurs et clients.

En 2009, plusieurs comités VIVEA ont engagé des réflexions et mis en place des actions pour développer l'offre de formation et mobiliser sur ces thèmes.

Les formations financées sur ce thème

Les formations sur ce thème représentent 15 % du total financé en 2010, une augmentation de près de 50 % par rapport à 2008 et 2009. Les thématiques « gestion et analyse économique » (1 235 formations) et « commercialisation-marketing » (900 formations) représentent à elles deux 60 % des 3 460 formations totales de ce volet.

La première thématique regroupe les approches de rentabilité des différents ateliers de l'exploitation, du financement de l'entreprise et des risques de marché et des variations de prix.

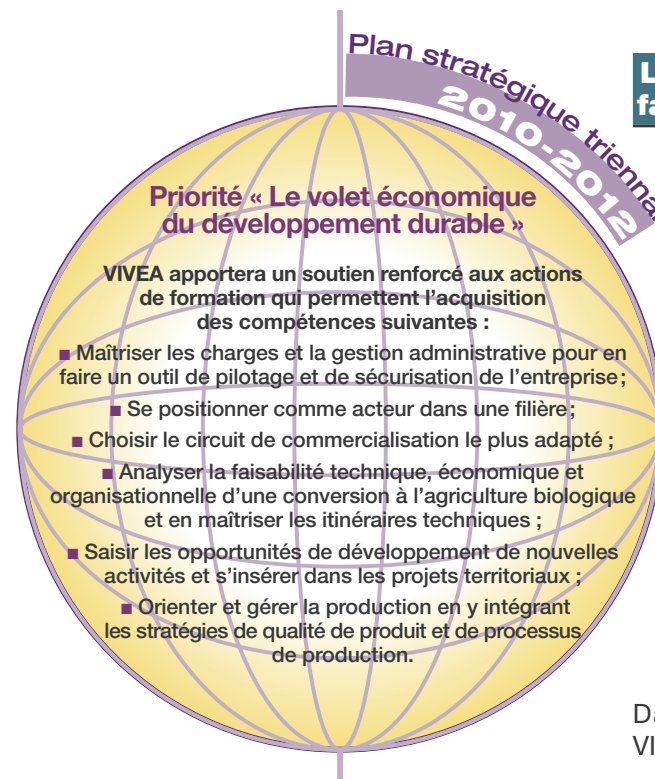
La seconde comprend l'approche des risques de marché et prix, déjà présente dans la thématique « gestion-analyse économique », mais aussi la vente directe et des circuits courts dont on dénombre près de 200 formations.

Loir-et-Cher : faire face à la volatilité des prix

Devenir acteur de sa commercialisation

L'instabilité des marchés et la volatilité des prix est une nouvelle réalité à laquelle les agriculteurs doivent faire face car elles créent une forte insécurité du revenu. La variation des prix peut conduire les agriculteurs à privilégier des choix à court terme susceptibles de remettre en cause des orientations à moyen terme. Il paraît donc nécessaire de prendre du recul, analyser la situation pour dépassionner les décisions et garder une cohérence dans la gestion de l'exploitation.

Dans le département du Loir-et-Cher, VIVEA, en partenariat avec le CER France





AGC Val de Loire, met en œuvre des actions de formation intitulées « devenir acteur de sa commercialisation face à la volatilité des prix » pendant l'hiver 2009-2010. L'objectif de ces actions est de permettre aux stagiaires de savoir définir et utiliser un prix de revient et un seuil de commercialisation, connaître le marché et son environnement, utiliser les outils adaptés à leur projet de commercialisation, et définir une stratégie personnelle de commercialisation.

Cette formation innovante concerne 4 groupes de 10 agriculteurs, recrutés par les conseillers du centre de gestion à l'occasion de leur rencontre avec les exploitants. Cette démarche de recrutement a été confortée par une campagne téléphonique ciblée. D'une durée de trois jours, la formation est dispensée par deux conseillers du centre de gestion et deux intervenants extérieurs (Chambre départementale d'agriculture du Loir-et-Cher et Agritel).

Cette première expérience rencontre un succès significatif auprès des agriculteurs qui se traduit par leurs acquis et la qualité des échanges au sein des groupes. Après une évaluation du dispositif, celui-ci est reconduit en proposant une formation plus longue et en intégrant une prestation rattachable qui permet à chaque exploitant de valider les coûts de production, définir sa stratégie et bâtir un plan d'actions. Une démarche initiée par le comité régional est

en cours pour démultiplier l'offre de formation sur les territoires de la région Centre.

Ille-et-Vilaine : gagner en autonomie

Gestion prévisionnelle et optimisation du revenu

Les formations « gestion prévisionnelle et optimisation du revenu » ont commencé fin 2010 en Ille-et-Vilaine et se poursuivent en 2011. A l'origine de ces formations, un constat du comité VIVEA Ille-et-Vilaine : les solutions techniques à court terme dominent l'offre de formation dans le domaine de la gestion. Or, le comité souhaite impulser et soutenir à partir de 2010 des formations qui permettent aux chefs d'exploitation agricole d'analyser la situation de gestion avec une lisibilité à moyen terme et trouver des solutions pour sécuriser les résultats dans le temps et gagner en autonomie de décision.

Les élus du comité VIVEA constituent un groupe de partenaires pour créer une dynamique départementale au sein d'un réseau capable de mobiliser les agriculteurs autour de la formation. Le partenariat est une modalité déjà testée en Ille-et-Vilaine pour le développement des formations sur la charte des bonnes pratiques d'élevage. Il permet la mise en commun des ressources et des compétences de chacun pour la réussite d'un projet. L'objectif et le langage partagés,

associés à une offre de formation conçue en commun, facilitent la mobilisation des agriculteurs.

Des représentants de groupes de développement, centres de gestion, coopératives, Chambre d'agriculture et contrôle laitier composent le groupe de travail. Des élus référents et une conseillère VIVEA le pilotent. Six rencontres ont lieu de mars à novembre 2010 pour travailler sur les étapes suivantes :

- définition du public cible et analyse de ses attentes ;
- construction de l'offre de formation (programme, modalités pédagogiques innovantes) ;
- organisation et coordination des formations expérimentales ;
- évaluation des premières actions.

En parallèle, le comité VIVEA Ille-et-Vilaine a participé à une étude nationale sur la filière laitière, ce qui a permis d'alimenter les travaux du groupe sur la phase d'analyse des besoins. Un effort particulier reste à faire quant à la communication pour la mobilisation des stagiaires. Cette phase nécessite de solliciter de nouveaux partenaires.

Chantier national

L'accompagnement du diagnostic énergétique

Porté par le ministère de l'Agriculture, le Plan de performance énergétique vise à accroître la maîtrise énergétique des exploi-





Le volet économique du développement durable

tations pour atteindre un taux de 30 % d'exploitations agricoles à faible dépendance énergétique d'ici 2013. Cet objectif peut se traduire par des modifications de pratiques, des réorientations de production ou des investissements en matière d'économie d'énergie, voire de production d'énergie. L'axe 2 du Plan de performance énergétique a pour objectif de « diffuser massivement les diagnostics énergétiques ». L'objectif est d'en réaliser 100 000 en cinq ans.

L'accompagnement des diagnostics énergétiques par la formation professionnelle est inscrit dans le Plan stratégique triennal de VIVEA. En 2010, VIVEA finalise l'ingénierie de dispositif pour aboutir à un programme de formation qui soit :

- un levier pour l'exploitant en matière d'évolution de ses pratiques, de réorientation de sa production et d'investissement en lien avec la question de l'équilibre énergétique de l'exploitation ;
- attractif puisqu'il permet de réduire le coût du diagnostic restant à la charge de l'exploitant ;
- et aidant pour le transfert en situation de travail des acquis de la formation.

Ce dispositif de formation a reçu l'aval du ministère de l'Agriculture quant à son cofinancement par le FEADER. Le logiciel de réalisation des diagnostics Dia'terre® est dorénavant opérationnel. Le déploiement des projets de formation destinés aux exploitants est prévu pour l'année 2011.

VIVEA/FNCUMA

Un nouvel accord-cadre fin 2010

Christiane Lambert et Stéphane Gérard, président de la Fédération nationale des CUMA (12 500 coopératives d'utilisation de matériel agricole auxquelles adhèrent 235 000 agriculteurs), ont signé le 23 novembre 2010 un nouvel accord-cadre. Ce partenariat, entre VIVEA et la FNCUMA, réaffirme le rôle essentiel de la formation des agriculteurs pour accompagner le développement de leurs compétences : faire partie intégrante de leur stratégie et de celle de leur coopérative.

L'enjeu majeur de cet accord-cadre est double : déployer le rôle de prescripteur de formation des Fédérations de CUMA dans leur politique territoriale de développement et élargir l'offre de formation de leur réseau sur le territoire national. Il doit permettre de :

- se connaître et intensifier les collaborations entre VIVEA et les CUMA ;

- faciliter l'accès à la formation des agriculteurs adhérents des CUMA ;
- communiquer plus largement sur la formation dans le réseau des CUMA ;
- augmenter le nombre de formations réalisées à destination des exploitants agricoles ;
- rendre les agriculteurs acteurs de leur stratégie d'entreprise (stratégie de pilotage et gestion économique des CUMA).

VIVEA et la FNCUMA mènent des travaux d'ingénierie de formation sur les thématiques de la consommation de carburant, la stratégie de mécanisation et le management. Certaines CUMA proposent déjà des offres de formation sur ces thématiques mais l'offre est hétérogène selon les territoires et les ressources humaines mobilisables. L'enjeu du réseau des CUMA est donc de développer l'offre de formation en :

- homogénéisant l'offre de formation pour la démultiplier plus facilement ;
- professionnalisant les acteurs du réseau dans le domaine de la formation ;
- valorisant les compétences internes.

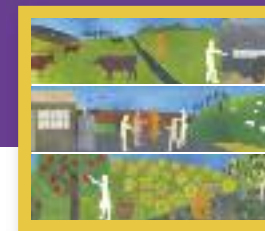
La Direction ingénierie et formation accompagne la FNCUMA dans l'élaboration d'une offre de formation et dans l'identification des conditions de réussite à la démultiplication de l'offre dans son réseau.

Au-delà des expérimentations menées sur ces thématiques via des actions de formation d'intérêt régional (AFIR), le travail est orienté sur l'évaluation des actions existantes pour identifier :

- les moyens de mettre en œuvre une offre de formation structurée ;
- les conditions de réalisation de la formation pour les formateurs ;
- les conditions de réussite pour la mise en œuvre des actions de formation.



Le volet social du développement durable



Les enjeux

L'amélioration de la qualité de vie, l'agrandissement des exploitations, les nouvelles activités, la diminution de la main d'œuvre familiale, la part croissante du salariat... sont des éléments qui perturbent l'organisation du travail et interfèrent sur les relations humaines et l'emploi dans les entreprises agricoles. Penser l'organisation du travail devient un enjeu majeur pour le développement des activités.

Les contributeurs de VIVEA ont besoin d'améliorer la qualité d'exercice de leur métier notamment en optimisant l'organisation du travail, seul ou à plusieurs, en portant une attention aux questions de santé et sécurité au travail et en renforçant les liens avec les autres acteurs du territoire. VIVEA, à travers son Plan stratégique triennal, a souhaité que la formation contribue à l'amélioration des conditions de travail de ses

contributeurs, notamment par une optimisation de l'organisation de l'entreprise et par la qualité des relations humaines dans l'exercice du métier.

Parallèlement, VIVEA accompagne les agriculteurs qui souhaitent s'impliquer dans les projets de territoire et participer à la mobilisation et la mise en place de partenariats locaux pour la réussite de ces projets. L'enjeu pour les agriculteurs est d'assumer leur place dans les nouvelles formes d'organisation sociale où se prépare le monde rural de demain et d'améliorer ainsi les conditions d'exercice de l'activité agricole.

En 2009, les comités VIVEA ont engagé des réflexions et mis en place des actions pour développer l'offre de formation et mobiliser sur ces thèmes.

Les formations financées sur ce thème

Ce volet représente 6 % des formations financées. Il concerne la gestion des ressources humaines abordée lors de formations de tuteurs, maîtres de stage, ou dans des formations relatives à l'organisation du travail, à l'agriculture sociétariaire, ou au management de salariés et d'équipes. Les questions de santé et sécurité des personnes sont aussi traitées dans ce volet, auxquelles s'ajoutent les formations qui visent à développer les compétences en communication.





Le volet social du développement durable

Corrèze : adapter ses pratiques pour rebondir

La Chambre d'agriculture de Corrèze déploie une action de formation intitulée « Adapter ses pratiques pour rebondir » destinée aux agriculteurs en difficulté. Cette action relève du dispositif d'Accompagnement Spécifique des Agriculteurs (DACs AGRI).

Les sessions de formation se déroulent à Tulle pendant quatre jours et intègrent un module en prestation rattachable. Le recrutement du public en difficulté économique est effectué à partir des informations collectées par différents partenaires : conseillers agricoles de secteur, assistantes sociales MSA et partenaires économiques (banque, coopérative d'approvisionnement, etc.).

La formation se déroule de la manière suivante : quinze jours avant la session de groupe, un diagnostic individuel est réalisé chez chacun des agriculteurs. Le premier jour, une session de groupe, consiste à faire prendre du recul aux exploitants par rapport à leur situation. Ensuite, vient le temps des apports techniques (alimentation, sanitaire, reproduction...), économiques (poids des charges), de gestion (établissement d'un budget de trésorerie) et des rappels sur la gestion administrative (classement, échéances liées aux aides...). Enfin, un plan d'actions est élaboré pour chaque situation individuelle. Quarante-cinq jours après la formation, une évaluation du plan d'actions est réalisée chez l'agriculteur.



Le bilan de cette action de formation est très positif. Cent cinquante agriculteurs sont concernés par les 18 formations réalisées en 2010. Seulement 20 % des personnes identifiées ne se sont pas présentées. Trois cents personnes se sont déjà inscrites en 2011.

Un suivi des participants à cette formation est organisé. Il révèle que la majorité des stagiaires envisage de rester agriculteurs et se remobilise sur son projet d'entreprise. D'autres souhaitent s'associer. Enfin, une

minorité envisage de quitter le secteur de l'agriculture, ce qui implique un accompagnement de reconversion professionnelle. Les conditions de réussite identifiées sont les suivantes :

- la formation est présentée comme obligatoire par les partenaires ;
- les groupes sont homogènes ;
- les élus sont fortement impliqués ;
- les agents de la Chambre d'agriculture sont impliqués et sensibilisés aux enjeux de la formation. Ils sont formés à l'approche psychologique des situations difficiles.

Franche-Comté : groupement d'employeurs

Une formation levier de développement de l'emploi en milieu rural

Le Groupement d'employeurs régional voit le jour en Franche-Comté en décembre 2009. Multisectoriel, ce groupement d'employeurs entend répondre aux besoins ponctuels en main d'œuvre des exploitations agricoles, des entreprises rurales et des collectivités locales. Des emplois salariés locaux en CDI, à temps plein, avec un revenu régulier et un seul contrat de travail sont proposés.

Dès le début de la réflexion, VIVEA est partie prenante. Le fonds a pour objectif d'intégrer la formation des employeurs de main d'œuvre dans le dispositif pour asseoir durablement la démarche engagée.

Ce dispositif, opérationnel un an après, est



VIVEA/CCMSA

VIVEA/CCMSA, une charte pour une meilleure synergie des deux réseaux

La charte signée avec la CCMSA en septembre 2009 vise à renforcer la synergie entre les deux organismes pour :

- favoriser l'accès à la formation des actifs agricoles non-salariés ;
- améliorer leurs conditions de travail et de vie, notamment

sur les sujets liés à la santé et la sécurité au travail ;

- accompagner les exploitants des filières en crise.

De nombreuses rencontres territoriales entre VIVEA et les Caisses de MSA ont marqué l'année 2010. Ces rencontres ont permis de s'informer mutuel-

lement, monter des actions partenariales, développer des offres de formation adaptées et mieux informer/orienter les contributeurs. Ainsi 300 000 encarts d'information VIVEA, joints aux bordereaux de cotisation MSA, ont été diffusés aux contributeurs VIVEA.

porté par la Chambre régionale et la FRSEA, piloté par Gilles Duquet, président de l'ANEFA et du GER Franche-Comté, et Jean-Yves Maire, président du comité régional VIVEA et vice-président du GER.

Le Groupement d'employeurs compte à ce jour 25 adhérents et 15 salariés. La demande en formation se développe sur les thématiques liées à l'emploi d'un salarié, à l'organisation collective et la gestion du temps qu'implique un salarié partagé. Outre les thématiques juridiques, fiscales et organisationnelles, la gestion des ressources humaines occupe une place essentielle. S'exprimer clairement, négocier efficacement, organiser le temps d'un salarié en maîtrisant sa propre organisation, gérer les conflits sont des formations très demandées. Le règlement intérieur du GER précise que « *Le GER utilise l'outil for-*

mation comme un moyen privilégié du développement des compétences des salariés et des employeurs. Les adhérents s'engagent dans les formations qui leur sont proposées par le GER [...]» : c'est chose faite.

D'autre part, l'implication évidente et indispensable de tous les partenaires majeurs comme la MSA, ou techniques comme la FREDON, les Services de Remplacement, les CUMA... renforce cette synergie et permet un réel portage du projet dans toutes ses dimensions sans exclusion.

A ce jour, le plan de formation des employeurs du GER est donc porté et relayé par l'ensemble des partenaires, et ce, pour assurer une réelle efficacité du dispositif actuel et répondre à la logique bien comprise du développement durable mise en avant dans le Plan stratégique triennal.

OUTILS DE COMMUNICATION

Vidéos ressources humaines

Formation à la gestion des ressources humaines, des témoignages en images

VIVEA a réalisé trois films vidéo sur le thème de la gestion des ressources humaines, qui présentent les témoignages de participants aux formations GRH: « Règlement intérieur », « Gestion des ressources humaines » et « Communication et relations humaines ». Ces témoignages insistent sur l'intérêt de ces formations pour une meilleure compréhension de l'autre et la pérennité des collaborations :

« *Ce type de stage permet de nous accompagner dans des domaines qu'on ne maîtrise pas et qu'on ne connaît pas que sont les relations humaines et le développement personnel* » Laurent Tallote, producteur laitier

« *Travailler avec un salarié, c'est un autre métier que travailler avec un collègue* » Dominique Joly, producteur laitier

« *En société il faut apprendre à savoir parler un peu plus juste et être correct avec tout le monde* » Mickaël Chardin, producteur de porcs

Retrouvez ces vidéos sur vivea.fr : agriculteurs/témoignages



Le volet environnemental du développement durable

Les enjeux

Le souci de plus en plus impératif et partagé d'un développement durable caractérise l'évolution de la société contemporaine et influence ses activités. Cela se traduit par une grande sensibilité aux crises sanitaires, une évolution des comportements alimentaires et de nouvelles demandes à l'agriculture en termes de biens marchands et non marchands. Ces nouvelles données sont intégrées progressivement aux politiques publiques à travers notamment les directives européennes et les lois issues du Grenelle de l'environnement. Elles modifient la manière d'appréhender et de conduire les activités économiques et impliquent pour les agriculteurs, des changements de pratiques. Dans son Plan stratégique

triennal, VIVEA s'est fixé comme priorité d'accompagner ses contributeurs dans la mise en œuvre de systèmes et de techniques plus respectueux de l'environnement :

- dans l'évolution de leurs systèmes d'exploitation et itinéraires techniques ;
- vers une meilleure autonomie énergétique de leur entreprise ;
- dans les démarches individuelles et collectives de certifications environnementales ;
- dans leur participation à la gestion concertée des ressources et dans les lieux de décision stratégique au niveau d'un territoire.

En 2009, les comités VIVEA ont engagé des réflexions et initié des actions pour développer l'offre de formation et mobiliser sur ce thème.

Les formations financées sur ce thème

Les formations liées au volet environnemental du développement durable représentent également près de 15 % des formations financées par VIVEA, abstraction faite des formations préparatoires au Certiphyto. Parmi les formations de ce volet, trois thématiques se distinguent. Tout d'abord, une thématique liée à l'utilisation des produits de traitement, qui inclut le renouvellement du DAPA, l'utilisation des pulvérisateurs, l'approche des doses... Ensuite, une thématique centrée sur des pratiques plus respectueuses de l'environnement, que ce soit par une conversion à l'agriculture biologique, la pratique de la lutte intégrée ou l'agriculture raisonnée. Enfin, une thématique liée aux économies d'énergie ou à la production de celle-ci, à travers la conduite économe du tracteur, l'installation de photovoltaïque ou la méthanisation.

FRGEDA Pays de la Loire

Le concept d'agriculture écologiquement intensive

Les GEDA de la région Pays de la Loire mènent, depuis plusieurs années, des actions en faveur du développement de pratiques respectueuses de l'environnement : réduction du travail du sol, limitation des produits phytosanitaires, mise au point de systèmes herbagers, recherche d'autonomie en protéine dans l'alimentation animale, etc.





La FRGEDA souhaite, en 2010, engager un ensemble d'actions pour intensifier le travail des groupes dans la perspective d'une « agriculture écologiquement intensive » (AEI). La formation est une des actions mises en œuvre et constitue un outil d'accompagnement du projet de la FRGEDA.

Une formation d'une durée de six jours, réalisée par TRAME et financée par VIVEA dans le cadre d'une AFIR, est expérimentée dans trois départements, Sarthe, Maine-et-Loire, Vendée. Les objectifs sont :

- analyser l'environnement de l'exploitation afin de sélectionner les informations pertinentes pour le pilotage de celle-ci ;
- analyser ses pratiques pour situer le système en place par rapport aux attentes de l'environnement ;
- élaborer une stratégie globale dans la perspective d'une agriculture écologiquement intensive.

Les outils proposés ainsi qu'une animation adaptée rendent les participants acteurs de la formation et suscitent une réflexion sur les orientations à impulser au sein de leurs exploitations. A l'issue de la formation, ils proposent une vision partagée du métier d'agriculteur et construisent les contours de ce que sera l'AEI au sein de leurs exploitations. La FRGEDA souhaite mettre en œuvre de nouvelles formations dont la forme pourrait être différente de celle expérimentée. Cette démultiplication envisagée au-delà de la région Pays de la Loire, s'ap-

puie sur un travail de communication sur l'AEI, telle que la décrivent les participants à la formation expérimentale.

Qu'est-ce que l'AEI ?

Le terme « agriculture écologiquement intensive », né pendant le Grenelle de l'environnement, évoque la nécessité pour l'agriculture de faire face aux importants besoins productifs tout en étant compatible avec la santé humaine et celle des écosystèmes. Sa mise en œuvre demande des efforts importants en matière de recherche et de formation pour reconstituer les écosystèmes, les entretenir, développer les savoir-faire pertinents et mettre au point des technologies vertes plus adaptées. Ces techniques nouvelles permettent des économies d'intrants, la réduction des atteintes à l'environnement et des performances productives élevées.

PACA : gestion de la ressource en eau

Un enjeu pour l'agriculture de la région

L'eau est un facteur déterminant en milieu méditerranéen. La gestion de cette ressource est une compétence-clé pour les agriculteurs. Les élus du comité VIVEA de la région PACA souhaitent l'approfondir via une étude menée

avec l'appui du cabinet Contrechamp.

Les enjeux liés à la gestion concertée des ressources sont déterminés en 2009 par la rencontre des acteurs concernés : agence de l'eau, syndicats de bassins, gestionnaires de canaux, associations d'irrigants, chercheurs, Chambres d'agriculture entre autres. Cette étape permet une meilleure connaissance des pratiques, des attentes, de la compréhension du jeu des acteurs, du lien entre milieu agricole et non agricole, de l'adhésion à la démarche, du positionnement de la formation comme moyen d'accompagnement des projets locaux.

Le comité de pilotage choisit en 2010 trois bassins versants aux enjeux différents. Des enquêtes, auprès de personnes ressources et d'une dizaine d'agriculteurs par territoire, permettent de définir des besoins en compétences :

- d'ordre stratégique : intégrer structurellement la gestion de l'eau et des milieux dans le cadre des systèmes de production ou d'autres volets de l'activité ;
- d'ordre collectif et politique : favoriser la compréhension et l'implication des agriculteurs et de la profession dans les démarches locales de gestion des ressources ;
- d'ordre technique.

En plus de la proximité géographique des formations, l'étude montre la nécessité de varier les échelles d'intervention en fonction de l'accompagnement. L'échelle bassin versant est cohérente. Elle correspond à





Le volet environnemental du développement durable

l'échelle d'intervention des structures gestionnaires de l'eau et des partenaires à mobiliser pour la mise en œuvre de projets aux côtés des structures agricoles. L'échelon communal est plus pertinent quand les appellations viticoles « village » entraînent

un sentiment d'appartenance des agriculteurs. L'échelon territorial, lui, permet une entrée thématique comme les inondations. Varier l'angle d'approche donne du sens à la démarche auprès des agriculteurs et permet de dépasser le sentiment de contrainte

règlementaire. La gestion quantitative et qualitative de l'eau peut être abordée au travers des avantages économiques liés à la réduction des charges et à l'amélioration de la qualité de la production.

L'étude se poursuit en 2011 pour renforcer les partenariats locaux autour de dispositifs de formation territoriaux et formaliser une méthode de définition des besoins en compétences des agriculteurs à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

ACCORD-CADRE VIVEA/COOP DE FRANCE

Premiers résultats très positifs

Moins d'un an après la signature de l'accord-cadre, VIVEA et Coop de France ont présenté les résultats très positifs lors du Salon International de l'Agriculture 2011 (voir encadré *Outils de communication*).

Les 25 binômes d'experts des deux organismes, opérationnels sur le terrain, ont agi sur les trois volets identifiés comme prioritaires en 2010 :

■ **l'accompagnement de la formation des diagnostics énergétiques (PPE)** : un travail d'ingénierie de dispositif marque l'année 2010 et aboutit à un cahier des charges de formation, validé par le ministère de l'Agriculture et éligible au FEADER. Sur la base de ce cahier des charges, les formations devraient fortement se développer en 2011 ;

■ **le développement de la certification des exploitations avec Agriconfiance** s'est traduit par une expérimentation menée avec VIVEA pour accompagner, par la formation, les agriculteurs dans l'élargissement du système de management de la qualité, déjà mis en place au travers de la norme Qualité (NF V 01-005), aux préoccupations environnementales (NF V01-007). Cette expérimentation, réalisée avec 3 coopératives, permet d'identifier 3 publics cibles et de leur préconiser des dispositifs de formation spécifiques. La phase de déploiement de ce projet commence en 2011 ;

■ **les formations préparatoires au Certiphyto** (plan Ecophyto 2018) : les coopératives ont réalisé 16 % du total des 4 500 formations financées par VIVEA au niveau national en 2010,

grâce à une offre présente sur 15 régions. Le rôle de prescription des coopératives est important puisque 69 % des 55 000 stagiaires ont eu connaissance de cette formation par ces dernières. Avec 70 % des agriculteurs qui envisagent de suivre d'autres formations à l'issue des formations préparatoires au Certiphyto, les coopératives ont de réelles opportunités devant elles pour développer l'activité formation.

Les perspectives de développement de la collaboration avec Coop de France sont importantes sur les 3 volets mais aussi sur de nouvelles formations à mettre en œuvre pour préparer la PAC 2013 : économie de l'exploitation et approche globale, agronomie et environnement, méthodes de commercialisation.

Formations préparatoires au Certiphyto

Un engagement important de VIVEA

VIVEA a contribué à la construction du dispositif de formation pour la délivrance du Certiphyto à ses contributeurs, avec les organisations professionnelles agricoles et le ministère de l'Agriculture en 2009. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan Ecophyto 2018, qui vise une meilleure maîtrise de l'emploi des produits phytopharmaceutiques.

Près de 4 500 formations sont proposées à plus de 50 000 contributeurs de VIVEA en 2010. La voie D est la plus plébiscitée. Elle permet la délivrance du Certiphyto à l'issue de deux journées de formation. Le succès de ces formations est expliqué dans une évaluation commandée par VIVEA à l'Institut BVA : la gratuité voulue par VIVEA pour ces



Qu'est-ce que le Certiphyto ?

C'est le nom du certificat obligatoire d'aptitude qui sera nécessaire à compter de 2015 pour tous utilisateurs ou prescripteurs de produits phytosanitaires.

formations, la durée de validité du certificat, la forte implication des organisations agricoles et plus particulièrement des organismes économiques dans la prescription et la réalisation des actions.

L'évaluation révèle aussi la grande satisfaction des participants. S'ils attendent peu de cette formation au départ, ils constatent qu'ils ont acquis ou renforcé leurs connaissances, notamment sur les questions cruciales de leur santé et de la bonne utilisation des produits phytopharmaceutiques. 70 % des participants se disent demandeurs d'une suite à cette formation, notamment dans le domaine des méthodes alternatives à la lutte chimique, du raisonnement des traitements ou encore de la meilleure maîtrise de l'agronomie des sols. De belles perspectives de développement de la formation s'annoncent sur ces questions pour les prochaines années.

VIVEA décide de mettre en œuvre début 2011 une seconde phase d'évaluation de la satis-

faction des stagiaires pour confirmer les conclusions de l'étude. VIVEA souhaite aussi solliciter les stagiaires « à froid » pour repérer leurs acquis et les questionner quelques mois après leur participation pour connaître leurs attentes en matière de formation.

D'autre part, un travail exploratoire va permettre d'identifier la proportion de contributeurs qui n'a jamais participé à une formation. Une information qui permet de réfléchir à la fidélisation de ce nouveau public.

OUTILS DE COMMUNICATION

Vidéos formation préparatoire au Certiphyto : la satisfaction des stagiaires en images

Trois-quatre minutes, c'est la durée des films vidéo réalisés par VIVEA pour donner la parole aux stagiaires de la formation préparatoire au Certiphyto. Une durée suffisante pour que les participants transmettent leur satisfaction à leurs pairs ainsi que l'apport et la prise de conscience provoquée par la formation, notamment sur les questions de santé.

Retrouvez ces vidéos sur vivea.fr : agriculteurs/témoignages



Partenariat VIVEA/Coop de France : la communication au service du premier bilan

« Coop de France/VIVEA, un partenariat réussi » est le titre de la plaquette réalisée à l'occasion de la présentation des résultats positifs du premier bilan de l'accord-cadre, au cours d'un point presse organisé au Salon International de l'Agriculture en février 2011. Cette plaquette reprend les étapes, les actions et les chiffres-clés de l'année écoulée. Elle est diffusée à l'ensemble des réseaux de VIVEA et Coop de France. Christiane Lambert et Philippe Mangin, président de Coop de France, se sont appuyés sur ce support pour présenter les chiffres encourageants de la formation préparatoire au Certiphyto en présence de cinq journalistes (Actuagri, Agrapresse, Campagne et environnement, La France Agricole, Référence Appro).



Les publics

Les enjeux

L'agriculture est l'objet de nouvelles attentes – marchandes et non marchandes – de plus en plus diversifiées dans un environnement économique devenu structurellement instable. Répondre à ces attentes nécessite des compétences renouvelées de la part des entrepreneurs du vivant mais qui ne trouvent pas toujours une juste rémunération, une juste reconnaissance. L'évolution du contexte agricole français se caractérise notamment par la poursuite de la baisse des effectifs, de l'augmentation du travail des conjoints à l'extérieur et du nombre de départs précoces, des crises très marquées des filières et l'accroissement de la vulnérabilité de certains publics qui fait naître des besoins de prévention des risques économiques et de mobilité vers d'autres métiers professionnels. S'appuyant sur des principes de mutualisation des contributions et d'équité

de traitement, VIVEA veille à répondre à la diversité des besoins de ses contributeurs tout au long de la vie, notamment aux moments clés de leur vie professionnelle et de la vie de l'entreprise : installation, cession d'entreprise, réorientation de l'exploitation, reconversion. VIVEA s'attache également à accompagner les filières en restructuration, en crise économique ou sanitaire, tout en étant particulièrement attentif à ceux qui accèdent peu à la formation continue en structurant des dispositifs et modalités de formation répondant à leurs besoins spécifiques en matière technique, commerciale ou de prévention des risques. Le développement des formations destinées à ces publics est une des priorités du Plan stratégique triennal. En 2009, les comités VIVEA ont engagé des réflexions et mis en place des actions pour développer l'offre de formation et mobiliser ces publics.

Plan d'actions national

Egalité d'accès hommes/femmes à la formation

Les femmes accèdent moins à la formation que les hommes. Pourtant, les métiers du secteur des entreprises du vivant ne sont pas par nature masculins. Les compétences requises pour exercer ces métiers sont les mêmes pour les hommes et les femmes. Les intérêts et les besoins spécifiques en formation sont, eux aussi, à dissocier du genre de la personne. Ces constats incitent VIVEA :

- à identifier les femmes comme un public prioritaire dans le Plan stratégique triennal 2010-2012 ;
- à intensifier son action à l'égard de ses contributrices sur l'ensemble du territoire par la mobilisation de différents partenaires dès 2010.

■■■ Trois territoires de recherche

Les comités VIVEA Poitou-Charentes, Basse-Normandie et PACA constituent en novembre 2009 des comités de pilotage multipartenaires, qui contribuent à la définition du cadre de recherche, participent à l'analyse des résultats de l'étude* menée par le cabinet Oxymore en 2010 et élaborent des pistes de travail pour 2011.

■■■ Pour comprendre...

Les résultats de l'étude permettent de confronter les représentations à la réalité : ■ l'agenda des femmes est un enchevêtrement de plusieurs temps, qui leur demande

un réel effort d'organisation pour partir en formation ;

- la non reconnaissance du travail et des compétences sont des freins majeurs, plus que la présence d'enfants en bas âge ;
- les raisons et le contexte d'entrée dans le métier sont déterminants dans le rapport et l'accès à la formation ;
- les cinq thèmes de formation les plus suivis par les femmes sont identiques à ceux suivis par les hommes, à une exception près ;
- les organismes de formation et les organisations agricoles n'écoutent pas ou peu les femmes.





■■■ ... et mieux agir

VIVEA élabore un plan d'actions national 2011-2012* pour améliorer l'accès des femmes à la formation :

- en capitalisant les pratiques remarquables ;
- en impulsant auprès des commanditaires, des prescripteurs et des réalisateurs de formation, cette préoccupation dans les différentes phases d'élaboration des dispositifs de formation et en accompagnant l'évolution de leurs pratiques.

Remplacement/formation en Bourgogne

Accord régional REMFOR

VIVEA et la Fédération régionale des Services de Remplacement (FRSR) de Bourgogne signent un nouvel accord baptisé REMFOR (REM pour remplacement et FOR pour formation). Christine Boissard, présidente du comité VIVEA régional de Bourgogne, et Olivier Gallien, délégué régional de la FRSR, membre du Bureau national et trésorier des Services de Remplacement France, ont signé cet accord le 14 octobre 2010 à Pouilly-en-Auxois, en présence des représentants professionnels et animateurs des Services de Remplacement locaux.

Cette action d'envergure prévoit de toucher 8 800 stagiaires pour 123 270 heures de formation. Le cadre conventionnel, arrêté avec la DIRECCTE de Bourgogne, prévoit le financement de 1 530 journées de remplacement au titre de la formation, du 1^{er}

HOMMES-FEMMES

Flash égalité des chances en région PACA

Les contributeurs VIVEA en région PACA, hommes et femmes, se forment dans les mêmes proportions (9 %). Cependant, la réalité est plus contrastée selon les départements, ce qui amène les élus à mobiliser le FSE en 2008 pour améliorer l'accès à la formation. Pour ce faire, les leviers retenus sont l'offre, l'élargissement du public et la mobilisation de partenariats. Cet engagement ouvre un nouveau chantier : favoriser l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. La région participe, un an après, à l'étude nationale sur l'accès des femmes à la formation. Une opportunité pour mieux connaître la situation des femmes dans l'agriculture locale et réfléchir aux moyens à mettre en œuvre par la formation pour l'amélioration de leur condition

et celle de l'ensemble des contributeurs. Un comité de pilotage se constitue alors pour suivre des travaux de l'étude et travailler sur les leviers à actionner pour agir sur l'égalité des chances par la formation professionnelle continue. Les acteurs du milieu agricole, de la formation et de l'égalité des chances se mobilisent et réfléchissent ensemble à cette question. Le partenariat est en place. Si les acteurs de l'agriculture et de la formation se connaissent déjà, ce n'est pas le cas de ceux de l'égalité des chances. L'implication de la Délégation aux droits des femmes, du Centre d'information sur les droits des femmes et de la famille et du Groupement régional pour l'action et l'information des femmes (GRAIF) est déter-

minante. Au-delà du partage des résultats de l'étude, ce projet contribue à l'amélioration de l'interconnaissance des acteurs agriculture-formation et égalité des chances, l'appropriation d'une culture genre spécifique au secteur agricole, la mutualisation de nombreuses ressources, la conception de supports et d'actions. C'est le cas de « Champs libres », manifestation organisée à l'occasion de la Journée mondiale des femmes rurales le 15 octobre 2010, mais aussi de réunions du GRAIF et de travaux de l'Observatoire régional des métiers. Ce partenariat permet une implication à long terme pour la reconnaissance du rôle de la formation continue agricole dans l'égalité des chances en région.

septembre 2010 au 31 décembre 2012. L'enveloppe du Fonds social européen (FSE) mobilisée permet de financer des formations qui s'inscrivent dans la thématique « compétitivité régionale et emploi » du programme opérationnel FSE et sa déclinaison en Bourgogne. La participation forfaitaire demandée est de 20 euros par stagiaire.

D'autre part, les partenaires de l'action, les centres de formation et les prescripteurs élaborent un plan de communication mis en œuvre à l'automne 2010. Les supports de communication retenus sont :

- 8 000 pochettes à remettre à chaque sta-

giaire qui participe à une formation éligible au FSE ;

- 35 000 flyers à envoyer et mettre à disposition par chaque partenaire direct ou indirect de l'action ;

- 200 affiches à installer dans les salles de formation.

Une communication à destination des médias régionaux est envisagée, notamment avec Terres de Bourgogne, journal de la presse professionnelle agricole.

Six mois après la mise en place de ce plan de formation pour les actifs non-salariés du secteur agricole en Bourgogne, soixante-dix journées de remplacement sont déjà enregistrées.

*L'étude, sa synthèse et le plan d'actions sont disponibles sur www.vivea.fr dans l'espace documentaire/thématiques.





Les publics

Les cotisants de solidarité

Une étude sur de nouveaux contributeurs

81 500 cotisants de solidarité à la MSA âgés de moins de 65 ans sont devenus contributeurs de VIVEA en 2010. Ils peuvent désormais bénéficier d'une participation au financement de leurs formations. Une étude réalisée par le cabinet ITG permet à VIVEA de mieux connaître cette nouvelle catégorie de bénéficiaires, d'identifier ses besoins en compétences, en formation et les réponses à apporter. Les cotisants de solidarité constituent une

population très hétérogène : des pluri-actifs, des héritiers qui sous-traitent les travaux agricoles, des innovateurs qui développent une activité composite agricole et non agricole. Nombre d'entre eux se considèrent comme des agriculteurs. Malgré leurs spécificités, ils expriment des besoins en formation semblables à ceux des agriculteurs professionnels, notamment aux plus petits d'entre eux. Ils sont porteurs de préoccupations partagées autour de leur reconnaissance socio-économique ou de leur identité professionnelle. Ce public est souvent assez éloigné des réseaux du développement agricole et n'est pas toujours demandeur de formation.

qualitative de sa collecte doit prendre en compte la question des compétences de l'ensemble de ses adhérents. Une commune peut trouver son intérêt dans une contractualisation avec un entrepreneur agri-rural. Les services sociaux d'un Conseil général peuvent être parties prenantes d'une amélioration des compétences pour mettre à flot des bénéficiaires de dispositifs d'accompagnement sociaux. VIVEA souhaite donc mettre en place un dispositif au premier semestre 2011 pour expérimenter des partenariats avec ces différents acteurs sur plusieurs territoires.

CHARTRE UNEP

VIVEA signe une convention de partenariat avec l'UNEP-Les entreprises du paysage

Une des priorités du PST 2010-2012 de VIVEA est de « favoriser le développement des actions destinées aux contributeurs accédant moins à la formation continue, notamment les entrepreneurs du paysage ».

Dans cet objectif, Christiane Lambert et Emmanuel Mony, président de l'UNEP, ont signé une convention de partenariat en septembre 2010. En effet, le taux d'accès à la formation de ces 24 000 contributeurs est plus faible que celui de l'ensemble des contributeurs VIVEA.

Cette convention prévoit un travail en étroite collaboration pour promouvoir la formation auprès d'un public commun et développer des formations sur des thèmes identifiés comme prioritaires pour la profession.

VIVEA et l'UNEP vont donc unir leurs forces sur les thèmes de formation prioritaires pour 2011 : pérenniser son entreprise, la certification de services des entreprises, l'élagage, les toitures végétalisées, le droit social, la prévention des risques et la biodiversité.

Deux groupes se distinguent parmi les typologies identifiées :

- les « très petits agriculteurs » et les « néo-ruraux en insertion » qui disposent de faibles revenus ;

- les innovateurs dont certains ont choisi un mode de vie alternatif quand d'autres développent des combinaisons originales d'activités agri-rurales.

Chacun de ces publics nécessite des modalités d'accompagnement adaptées. Elles relèvent du « développement du pouvoir d'agir » pour les premiers et du pilotage de projets complexes et créatifs pour les seconds. Les différentes catégories de cotisants de solidarité sont au centre d'enjeux pour différents acteurs économiques, sociaux ou territoriaux. Ainsi, une coopérative qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration

Chantier national

VIVEA met en œuvre sa Politique Qualité Formation

Le Conseil d'administration de VIVEA met en œuvre une politique d'amélioration de la qualité des formations pour accompagner leur développement quantitatif. Cette politique vise une amélioration des pratiques d'ingénierie de formation sur 5 axes de progrès :

- la délivrance d'une réponse adaptée aux besoins des contributeurs ;
- un accès facile de ceux-ci aux formations ;
- une adaptation des pratiques pédagogiques aux caractéristiques du public ;
- le retour des organismes de formation sur leurs pratiques de formation dans un objectif d'amélioration continue ;
- le respect des procédures.

Aussi, VIVEA propose aux organismes de formation un système de certification officiel sur la qualité de leurs pratiques. Un référentiel spécifique construit avec SGS-ICS conduit à une certification de services Qualicert. La Politique Qualité Formation prévoit aussi de reconnaître les engagements d'organismes de formation dans des certifications préexistantes. En contrepartie de leur engagement, les organismes certifiés ou en cours de certification bénéficient d'une meilleure prise en charge financière de leurs dossiers de formation.



L'objectif visé est, à l'horizon 2012, que les 2/3 des formations financées par VIVEA soient mises en œuvre par des organismes certifiés. Les résultats attendus pour ces organismes sont un taux de satisfaction des stagiaires de plus de 80%, un taux de réalisation des formations de plus de 70 % et une qualité administrative avérée. Trente organismes ont fait valoir leur engagement dans une certification préexistante en 2010 et une trentaine d'autres ont décidé de s'engager dans la certification VIVEA/SGS. Ces derniers débutent une phase d'accompagnement de leur démarche de progrès, avec l'appui du cabinet spécialisé 4As. Ce cabinet intervient dans un cadre individuel ou dans le cadre collectif d'un réseau d'organismes. L'audit qui finalise le temps d'accompagnement détermine la délivrance de la certification au second semestre 2011.

Un exemple de prestation rattachable dans la Manche

Améliorer la gestion de la trésorerie de son exploitation

Le comité VIVEA de la Manche initie un travail de réflexion avec l'ensemble de ses partenaires pour accompagner par la formation les agriculteurs fragilisés du département. Deux réunions et un travail de concertation entre plusieurs dispensateurs aboutissent à trois formations-actions :

- améliorer la gestion de la trésorerie de son exploitation ;
- reprendre confiance en soi, se remobiliser sur un projet professionnel ;
- décider d'une nouvelle orientation professionnelle par le biais d'un bilan de compétences.

La première thématique résulte d'un travail de concertation entre la Chambre d'agriculture de la Manche, AS Manche, le centre de gestion, Solidarité Paysans et la MSA des Côtes normandes. Cette formation concerne les chefs d'exploitation qui rencontrent des difficultés financières ou souhaitent mettre en place des outils pour améliorer la gestion de la trésorerie de leur exploitation. Elle alterne temps collectifs et prestations rattachables (accompagnement individualisé). Elle se décompose de la façon suivante :

- un premier module collectif : la planification et l'évaluation des besoins en tré-

sorerie. Ce module est complété par une mise en application du suivi de trésorerie sur l'exploitation avec l'aide d'un conseiller d'entreprise ;

- une journée collective : les contrats agricoles et les engagements qui en découlent ;
- un autre module en groupe : l'optimisation des outils de financement. Ce module est suivi d'une mise en application individuelle sur l'exploitation : l'élaboration d'un plan d'actions pour améliorer le financement de l'exploitation avec l'aide d'un conseiller d'entreprise ;
- une journée facultative en groupe sur les procédures judiciaires collectives pour en comprendre le fonctionnement.

Les prestations rattachables citées enrichissent et améliorent l'efficacité de la formation. En lien direct avec l'action de formation (continuité pédagogique), elles apportent une valeur ajoutée au processus pédagogique en termes d'individualisation, d'acquisition et de transfert en situation de production des compétences acquises en formation. Elles complètent la formation et en facilitent l'appropriation en y apportant une réelle valeur ajoutée pour :

- améliorer l'efficacité de la formation, notamment son transfert en situation réelle ;
- favoriser l'attractivité de la formation. En effet, les temps individuels mobilisent plus facilement les stagiaires, ce qui contribue au développement de la formation dans les territoires.

OUTILS DE COMMUNICATION

Nouvelle publication
Etudes et ingénierie

Etudes et ingénierie

est une nouvelle publication de VIVEA à destination de tous les publics du fonds.

Elle regroupe les différentes publications, Les études VIVEA, Les bonnes pratiques VIVEA et Les recherches VIVEA.

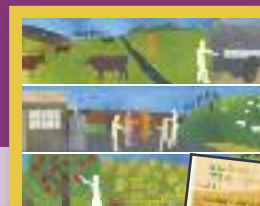
Le premier numéro est paru en décembre 2010 sur les cotisants de solidarité. Il a été suivi depuis de trois autres numéros sur le Certiphyto, l'accès des femmes à la formation et les mutations du métier d'éleveur laitier.

Retrouvez *Etudes et ingénierie* sur vivea.fr : espace documentaire/thématiques/autres

Violet, vert amande, orange, des couleurs dans l'air du temps pour la nouvelle maquette de L'Info des OF en

2010. La nouvelle mise en page de cette publication semestrielle facilite la lecture. Son titre devrait s'adapter à la diversité de son lectorat au cours de l'année 2011. Un lectorat composé à l'origine des organismes de formation auquel s'ajoutent aujourd'hui les partenaires de VIVEA.

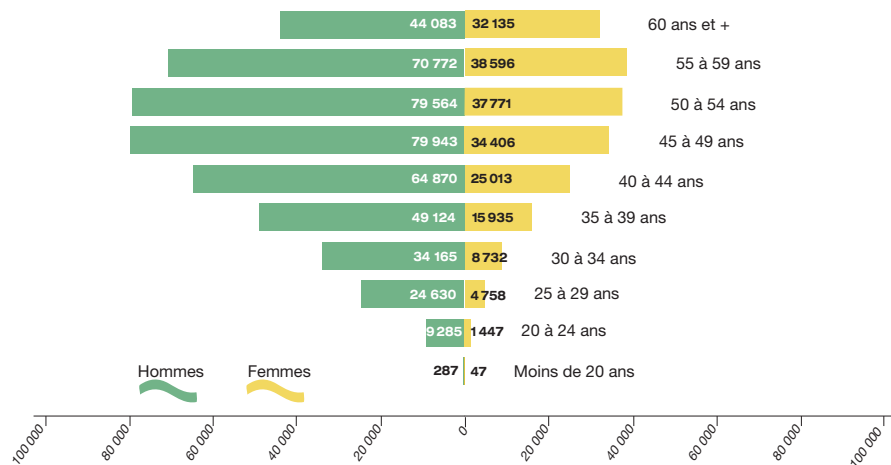
Retrouvez *L'Info des OF* sur vivea.fr : organismes de formation/info des OF





Les bénéficiaires

Répartition des contributeurs par âge et par sexe en 2010



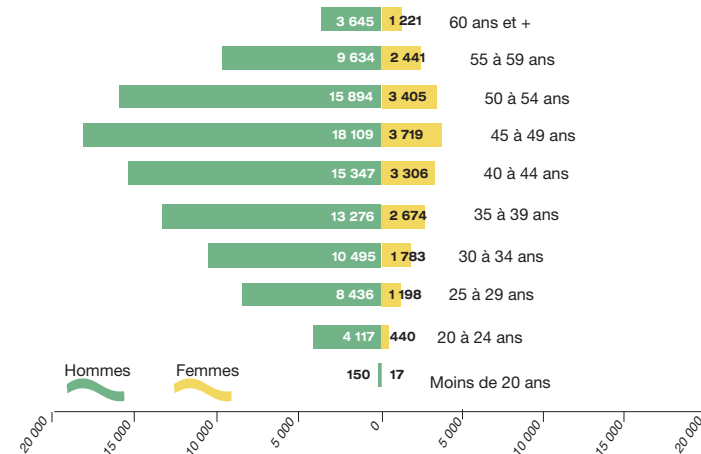
Les contributeurs de VIVEA sont âgés de 48 ans en moyenne : 47 ans pour les hommes et 50 ans pour les femmes, qui représentent 30,3% des contributeurs.

En 2010, le nombre total de contributeurs est passé à 655 563, soit une augmentation de 12% par rapport à 2009.

Cette évolution est liée à l'intégration de 81 500 cotisants de solidarité.

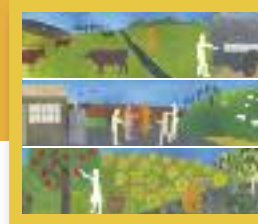
Les autres contributeurs ont diminué de 8 700 par rapport à 2009, soit -1,5%.

Répartition des bénéficiaires par âge et par sexe en 2010

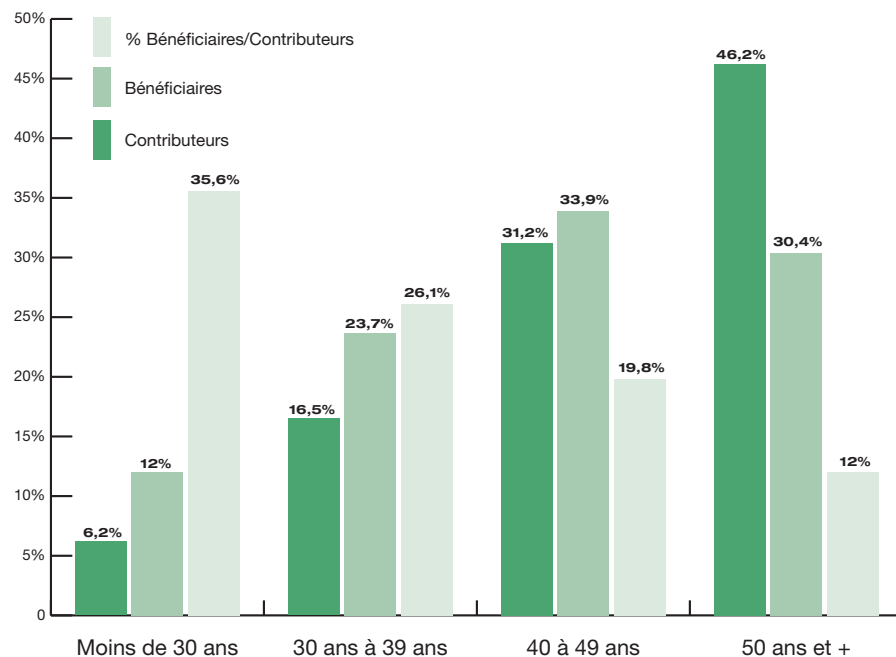


Les bénéficiaires des formations sont âgés de 43 ans en moyenne : 43 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes, qui représentent 16,9% des bénéficiaires.

Le nombre de bénéficiaires est donc estimé à 146 000 environ.



Répartition des contributeurs et bénéficiaires par tranche d'âge en 2010



En 2010, plus de 22 % des contributeurs auront bénéficié de formations financées par VIVEA, contre 12,6 % en 2009 :

- 10,2 % pour les femmes contre 8,6 % en 2009 ;
- 26,6 % pour les hommes contre 14 % en 2009.

Plus de 35 % des jeunes de moins de 30 ans se sont formés, ils représentent 12 % des bénéficiaires de formation en 2010.

La demande de formation diminue logiquement avec l'âge des contributeurs mais reste au dessus de la moyenne jusqu'à 40 ans.

A noter que VIVEA, avec un taux de 22 % de bénéficiaires, se situe au dessus des autres fonds du même secteur.

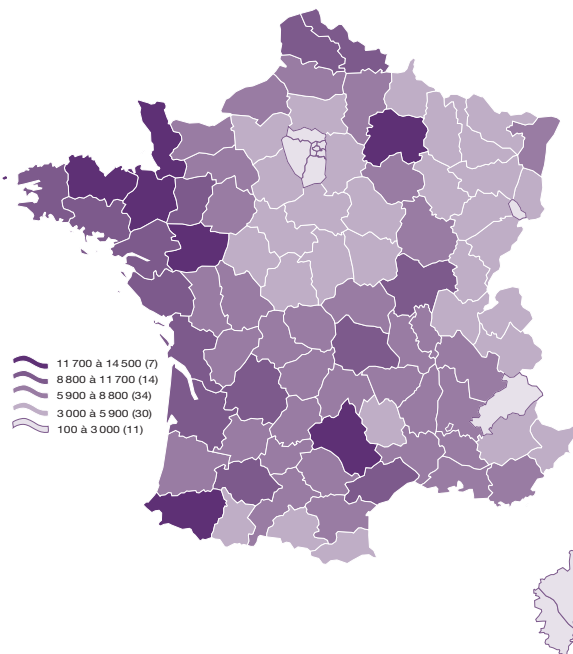
Glossaire

- **Contributeur** : actif agricole non-salarié qui verse une contribution formation professionnelle continue à VIVEA.
- **Bénéficiaire** : contributeur VIVEA ayant suivi au moins une formation cofinancée par VIVEA.
- **Stagiaire** : contributeur participant à un stage. Un même bénéficiaire peut donc participer à plusieurs stages et être comptabilisé plusieurs fois comme stagiaire.



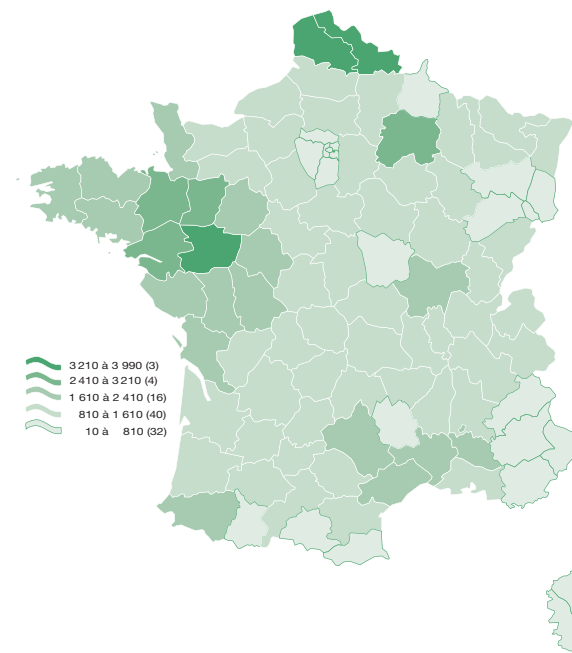
Les bénéficiaires

Répartition des contributeurs par département en 2010

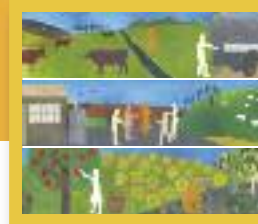


C'est dans l'Ouest et dans le Sud que l'on retrouve le plus grand nombre de contributeurs. La tendance est la même qu'au niveau régional. On enregistre une progression générale de 12 % sur l'ensemble des départements en 2010 par rapport à 2009. Seule la Guadeloupe affiche un recul à hauteur de 6,9 %.

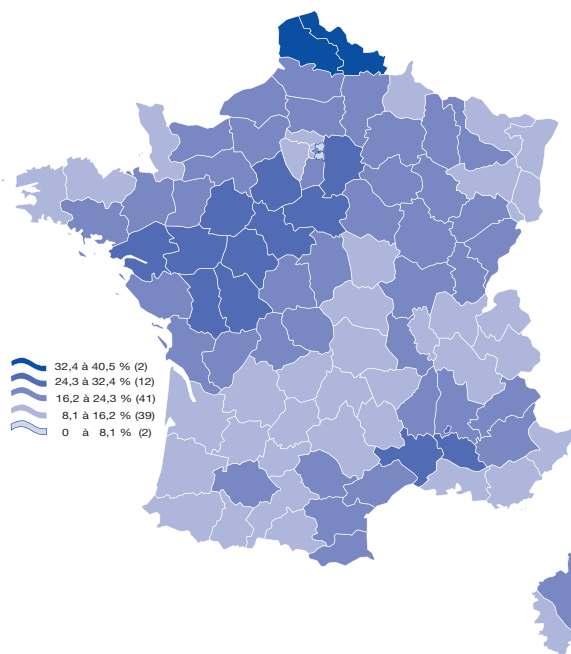
Répartition des bénéficiaires par département en 2010



C'est dans les départements de l'Ouest et du Nord que l'on retrouve le plus grand nombre de bénéficiaires. En 2010, le département du Pas-de-Calais concentre le plus grand nombre de bénéficiaires d'une ou plusieurs formations sur l'année à hauteur de 3 988. Il est suivi par le Nord (3 638), le Maine-et-Loire (3 262), l'Ille-et-Vilaine (3 034) et la Marne (3 029).



Taux de bénéficiaires par rapport aux contributeurs par département en 2010



Le taux d'accès à la formation des contributeurs VIVEA se situe à 22 % en 2010.

La quasi-totalité des départements ont un taux supérieur à 10 %. A noter que 55 départements ont un taux supérieur à 16 %.

Répartition des contributeurs et bénéficiaires par code APE en 2010

ACTIVITE PRINCIPALE	Contributeurs	Bénéficiaires (*)	% Benef/Contrib	2009
				% Benef/Contrib
Culture de céréales et cultures industrielles	31,9%	29,7%	16,9%	10,4%
Elevage de bovins	22,6%	20,9%	16,9%	12,1%
Culture et élevage associés	9%	10,6%	21,5%	12,8%
Viticulture	10,2%	11%	19,8%	8%
Elevage d'ovins, caprins et équidés	5,2%	3,7%	13,1%	12,2%
Entreprises du paysage	4,1%	0,7%	3,3%	3,3%
Culture de légumes et maraîchage	3%	2,2%	13,2%	7,4%
Elevage de volailles	2%	1,6%	14,5%	10,5%
Culture fruitière	2,1%	1,8%	15,1%	8,8%
Entreprises de travaux agricoles	1,7%	1,5%	16,5%	9,1%
Elevage de porcins	1,3%	1,5%	21,2%	13,4%
Horticulture et pépinières	1,3%	0,7%	10,3%	6,4%
Elevage d'autres animaux	1,8%	0,8%	7,7%	9,5%
Exploitation forestière, services forestiers, sylviculture	1,1%	0,2%	2,7%	2,1%
Divers	2,8%	13%	85,4%	75%
Total	100%	100%	18%	12,40%

(*) Sur une base de 81,5 % des dossiers facturés au 29/03/2011

Actuellement, sur une base de 81,5 % des dossiers facturés au 29 mars 2011, le nombre de bénéficiaires s'élève à 119 307 en 2010.

Leur nombre final de bénéficiaires étant estimé à 146 000, le taux d'accès final se situera donc aux alentours de 22 %.

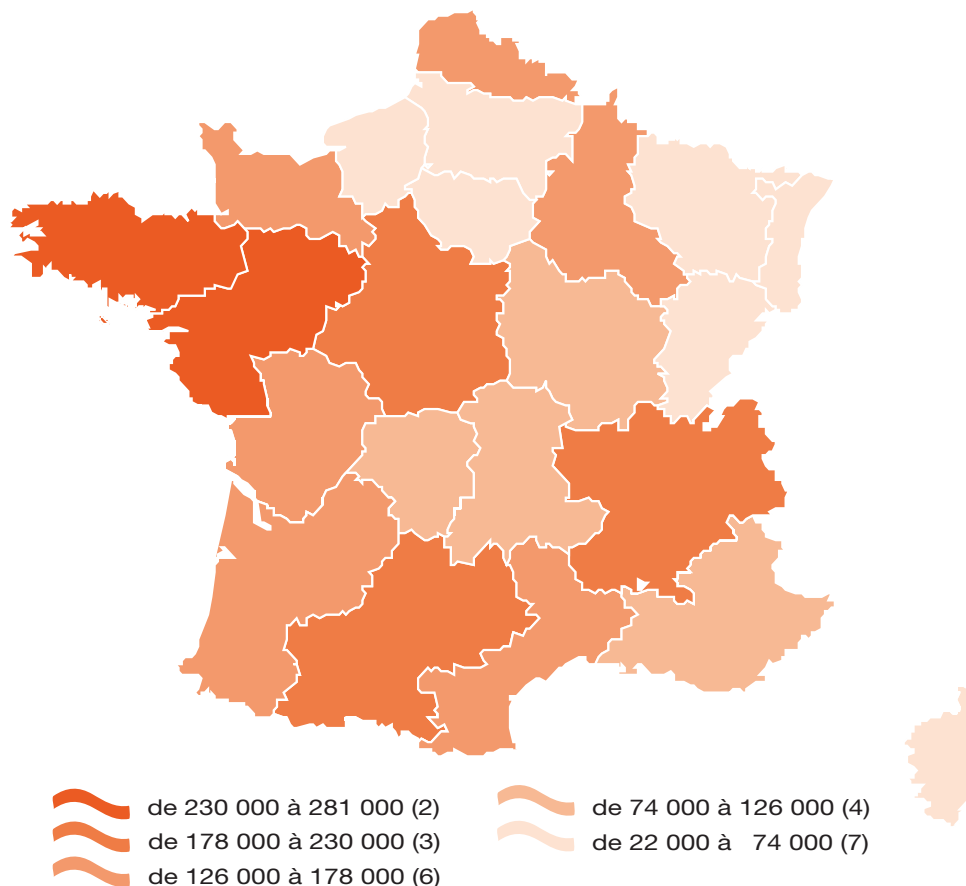
Les secteurs de l'élevage restent ceux qui affichent les meilleurs taux d'accès à la formation. En revanche, les secteurs paysagistes, services forestiers et pépiniéristes accèdent toujours peu à la formation.

On observe une très forte progression du taux d'accès pour les grandes cultures, l'élevage et la viticulture.



Les chiffres-clés

Nombre d'heures/stagiaire prises en charge par région en 2010



Glossaire

■ **Contributeur** : actif agricole non-salarié qui verse une contribution formation professionnelle continue à VIVEA.

■ **Bénéficiaire** : contributeur VIVEA ayant suivi au moins une formation cofinancée par VIVEA.

■ **Stagiaire** : contributeur participant à un stage. Un même bénéficiaire peut donc participer à plusieurs stages et être comptabilisé plusieurs fois comme stagiaire.

En 2010, VIVEA a financé environ 2 779 000 heures stagiaire dont la répartition géographique est en corrélation avec celles des bénéficiaires et des contributeurs.

On note une importante évolution par rapport à 2009 (76 %) qui concerne la majorité des régions et proportionnellement de façon plus marquée dans le Nord-Pas-de-Calais, le Poitou-Charentes, PACA, le Centre et la Picardie.

Seule la Guadeloupe enregistre un recul par rapport à 2009.

Nombre de stages par bénéficiaire

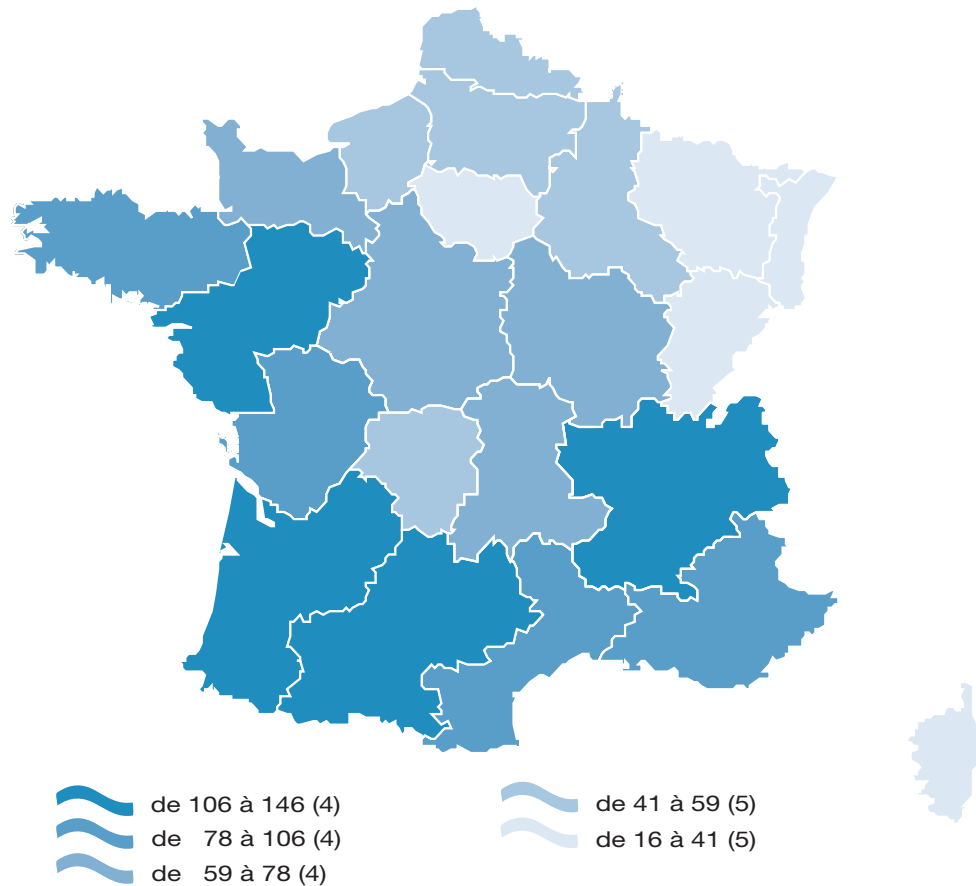
Le nombre provisoire de bénéficiaires en 2010 est de 119 307 sur une base de 81,5 % des dossiers facturés au 29 mars 2011. Leur nombre final est estimé à 146 000. En 2010, 72 % des bénéficiaires n'ont effectué qu'une seule formation au cours de l'année.

Environ 31 % des bénéficiaires en 2010 avait déjà effectué au moins une formation en 2009, ce qui représente un taux de renouvellement de 69 % par rapport à l'année précédente.

A noter qu'en trois ans d'activité, VIVEA a touché près de 190 000 bénéficiaires différents, soit 29 % des contributeurs.



Nombre de dispensateurs de formations collectives par région en 2010



En 2010, VIVEA a financé des actions de formation avec 2583 dispensateurs différents dont environ 1 499 pour les formations collectives.

Cela signifie qu'en moyenne, chaque organisme a réalisé 8 sessions de formation financées par VIVEA.

Une disparité importante du nombre de dispensateurs est constatée d'une région à l'autre.

Durée moyenne des actions de formation

La durée moyenne des sessions de formation collectives est de 16,3 heures en 2010 d'où une légère baisse par rapport à 2009 (17,1 heures).

Cette moyenne est proche de celles constatées dans les autres fonds de formation pour les chefs de petites entreprises.

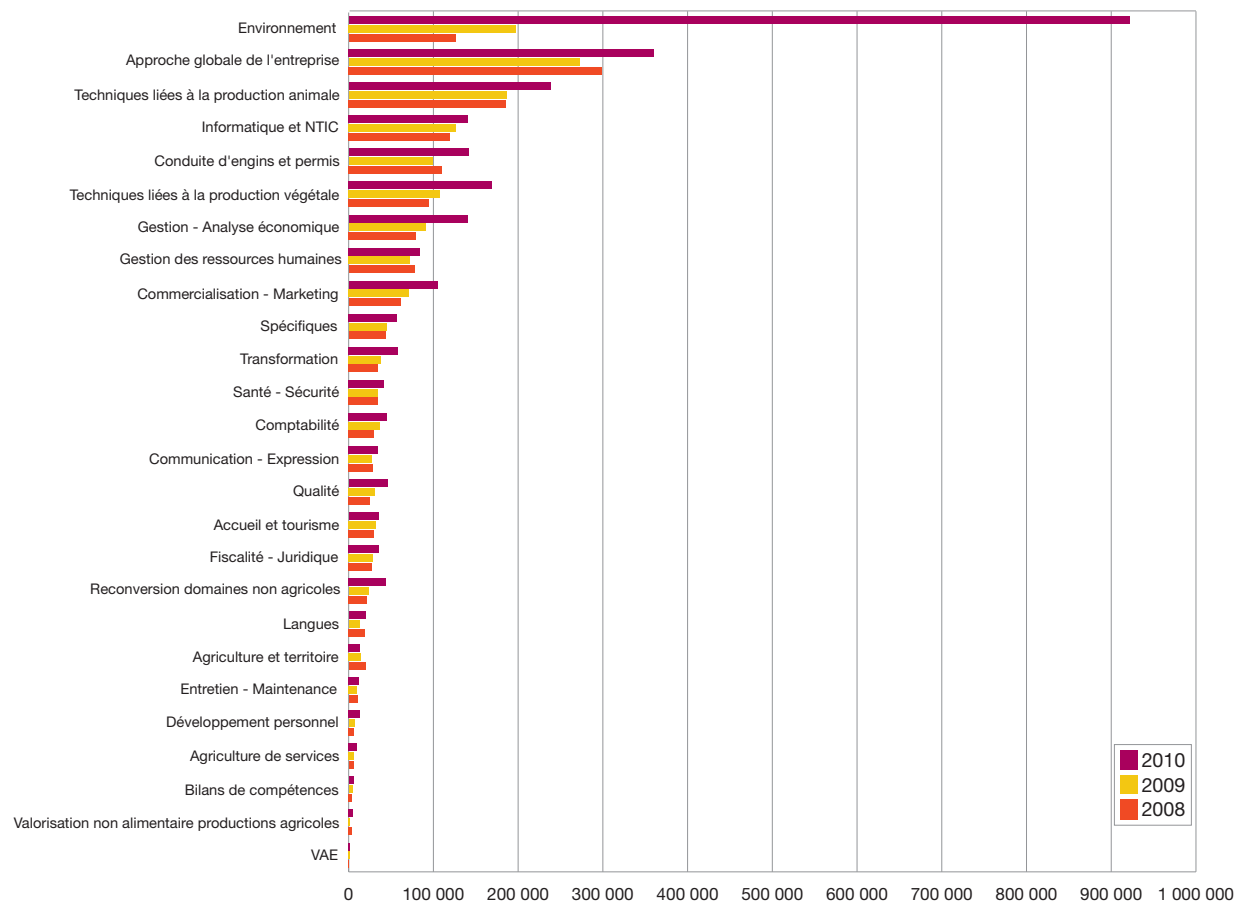
Les formations de 2 jours représentent plus de 44 % des formations collectives en 2010 et leur nombre est en progression de 108,3 % par rapport à 2009.

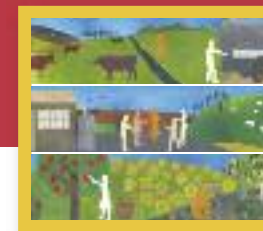
De plus, les formations d'une journée représentent une part moins importante sur l'ensemble des actions de formation que l'année précédente (34,7 % en 2010 contre 41,1 % en 2009).



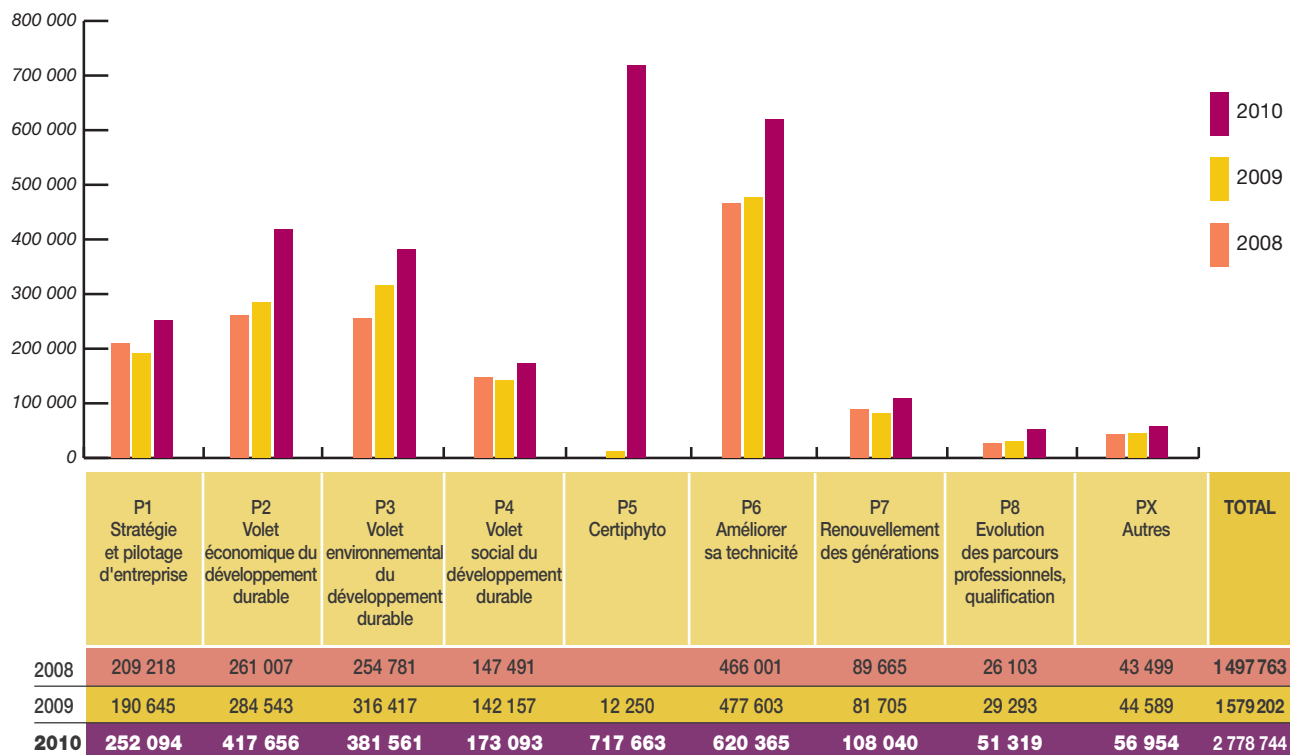
Les chiffres-clés

Nombre d'heures/stagiaire par thème de formation





Nombre d'heures/stagiaire selon les thématiques prioritaires du Plan stratégique triennal



L'augmentation de 1 200 000 heures/stagiaire s'explique par la progression de tous les thèmes de formation et, en particulier, celui du Certiphyto avec 700 000 heures/stagiaire, soit environ 60% de l'augmentation du volume global.

Chiffres-clés

Chiffres-clés	2004	2008	2009	2010*
Nbre de contributeurs	652 213	604 189	586 175	655 563
Nbre de stagiaires	80 204	86 546	92 362	172 136
Nbre de bénéficiaires	68 636	71 492	73 687	146 000
Nbre d'heures/stagiaire	1 399 789	1 497 763	1 579 202	2 778 744
Prix moyen de l'heure/stagiaire (Formations collectives)	9,4	14,1	14,5	16,1
Nbre moyen de stagiaires (Formations collectives)	7,2	7	7,1	8,7
Durée moyenne en heures (Formations collectives)	16,6	16,9	17,1	16,3
Taux d'annulation	36%	37,3%	37,5%	32,5%
Nbre de dossiers réalisés	12 172	14 286	15 121	22 290
Nbre de dossiers facturés	13 772	14 487	14 513	17 865
Délais de facturation (en jours)	64,3	42,3	41,6	55,1

(*) Sur une base de 81,5% des actions réalisées au 29/03/2011



Les partenariats financiers



Fonds social européen



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ



FranceAgriMer

Afin d'accompagner le développement des compétences et de soutenir la sécurisation des parcours professionnels de ses contributeurs, dans un contexte de mutations économiques sans précédent, VIVEA a négocié et signé plus de 60 conventions de cofinancement pour un montant total prévisionnel de 12,3 millions d'euros.

Les subventions européennes : FEADER et Fonds social européen représentent 75 % du total des partenariats financiers. Les autres subventions obtiennent des Conseils régionaux et de l'Etat, avec notamment le dispositif Action de développement de l'emploi et des compétences (ADEC).

L'année 2010 est marquée par l'obtention de 2 nouvelles subventions au niveau national :
 ■ une convention FSE, signée avec la DGEFP pour les années 2010 et 2011, qui permet de cofinancer à hauteur de 45 % les coûts pédagogiques des actions de formation relevant de l'un des 4 axes du PST. La subvention d'un montant total de 5 millions d'euros concerne le financement de la formation de 22 600 stagiaires dont 25 % de femmes ;
 ■ une convention avec FranceAgriMer d'un montant de 2 millions d'euros pour l'année 2010 qui assurent le cofinancement de la formation préparatoire au Certiphyto de près de 25 000 bénéficiaires.

Répartition des subventions de cofinancements 2010 par région

Région	Montant total de subventions €
Alsace	28 560
Aquitaine	778 564
Auvergne	120 000
Basse-Normandie	465 210
Bourgogne	371 104
Bretagne	421 304
Centre	351 600
Champagne-Ardenne	198 880
Corse	217 420
Franche-Comté	150 000
Guadeloupe	183 336
Haute-Normandie	31 995
Ile-de-France	180 840
La Réunion	41 077
Languedoc-Roussillon	443 178
Limousin	230 940
Lorraine	162 650
Midi-Pyrénées	870 000
National	4 617 328
Nord-Pas-de-Calais	281 810
PACA	588 025
Pays de la Loire	136 924
Picardie	106 500
Poitou-Charentes	573 367
Rhône-Alpes	791 268
Total	12 341 880

Plan stratégique triennal 2010-2012

Priorité « les modalités de partenariats »

VIVEA s'est fixé les objectifs suivants :

- Développer une politique de partenariats de projet associant les différents acteurs du monde agricole susceptibles de se mobiliser ;
- Associer dans les partenariats des nouveaux acteurs de façon à enrichir à la fois la conception des actions et à assurer une mobilisation très importante des publics dans le cadre des opérations de grande envergure ;
- Renforcer les partenariats avec l'Etat, l'Union européenne, les collectivités territoriales, les agences de l'eau, le CASDAR et d'autres financeurs de la formation.

Le FSE soutient les projets des organismes publics ou privés visant les priorités suivantes :

- anticiper et gérer les mutations économiques en agissant en amont sur les compétences des actifs ;
- favoriser le retour et le maintien dans l'emploi ;
- intégrer les personnes défavorisées et lutter contre les discriminations dans l'emploi ;
- améliorer le système d'éducation et de formation.

L'axe 1 du FEADER vise à améliorer la compétitivité des secteurs agricole et forestier, notamment en renforçant le potentiel humain par la formation professionnelle.

ADEC

Les projets d'ADEC ont pour but d'anticiper les mutations économiques, sociales et démographiques en réalisant des actions concertées dans les territoires. L'objectif est de permettre aux actifs occupés (saliés et non salariés comme les artisans, les chefs de TPE/PME, les agriculteurs), de faire face aux changements à venir et de sécuriser ainsi leurs trajectoires professionnelles.



Consommation des enveloppes régionales et de l'enveloppe AFIN*

Région	Crédits consommés	Région	Crédits consommés
Alsace	335 127	Languedoc-Roussillon	2 439 399
Aquitaine	1 966 183	Limousin	1 158 241
Auvergne	1 422 012	Lorraine	1 052 263
Basse-Normandie	1 861 483	Martinique	170 879
Bourgogne	1 378 966	Midi-Pyrénées	3 013 259
Bretagne	3 870 487	Nord-Pas-de-Calais	2 664 782
Centre	3 321 179	Pays de la Loire	4 252 146
Champagne-Ardenne	1 925 497	Picardie	1 005 763
Corse	271 133	Poitou-Charentes	3 363 130
Franche-Comté	978 118	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 041 149
Guadeloupe	32 166	Réunion	788 838
Guyane	43 415	Rhône-Alpes	2 791 602
Haute-Normandie	683 463	Siège social	161 843
Ile-de-France	667 421	Total	43 659 946

Sur la base des actions engagées au 29 mars 2011

Collecte métropole 2010: 42 474 491 €

Contribution moyenne métropole: 65 €

Les cofinancements publics en 2010

Nombre de dossiers cofinancés	5 456	Cofinancements français (payés)	923 557 €
soit 24,1% du total des dossiers financés			
Montant moyen par heure/stagiaire	25,51 €	Cofinancements européens (payés)	8 078 867 €
Financement VIVEA	9 389 446 €	Total cofinancés	9 002 424 €
Financement total: 18 391 870 €			

*AFIN: Actions de formation d'intérêt national.

VIVEA EST UN FONDS D'ASSURANCE FORMATION

VIVEA a été créé fin 2001 par voie de convention entre les syndicats représentatifs suivants :

- la Confédération Paysanne ;
- la Coordination Rurale ;
- la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) ;
- les Jeunes Agriculteurs (JA)

et les organisations agricoles à vocation générale suivantes :

- l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) ;
- la Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricole (CNMCCA).

Fonds d'assurance formation habilité par arrêté du 30 novembre 2001.

LES CONTRIBUTEURS : LES ENTREPRENEURS DU VIVANT

Ce sont des actifs non salariés, chefs d'entreprise, collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricoles, aides familiaux et cotisants de solidarité des secteurs suivants :

- exploitations et entreprises agricoles (culture, élevage, dressage, entraînement, activités touristiques implantées sur ces exploitations...);
- entreprises de travaux forestiers (sauf exploitants forestiers négociants en bois);
- entreprises de travaux agricoles et du paysage (y compris création, restauration et entretien de parcs et jardins).

Les personnes engagées dans une démarche d'installation dans ces secteurs d'activité sont considérées par VIVEA comme des ayants droit (loi du 24 novembre 2009).

LES MISSIONS DE VIVEA

VIVEA accompagne le développement des compétences des entrepreneurs du vivant tout au long de la vie pour :

- conforter les emplois ;
- améliorer la qualité de la vie et accompagner les trajectoires professionnelles ;
- accompagner l'évolution des entreprises en mutation ;
- permettre de concilier projet de vie, projet d'entreprise et projet de société ;
- favoriser leur implication dans les territoires ;

dans une logique de développement durable.

VIVEA

- finance la formation ;
- oriente la politique de formation professionnelle continue ;
- développe et assure la promotion de la formation ;
- améliore l'adéquation entre l'offre et les besoins ;
- développe la prospective, l'innovation et l'expérimentation.

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

- 655 563 contributeurs (dont DOM) ;
- 172 136 stagiaires ;
- 146 000 bénéficiaires ;
- 2 778 744 heures/stagiaire ;
- des formations de 2 jours en moyenne ;
- 29 % des contributeurs de VIVEA ont suivi au moins une formation depuis trois ans.

Nord-Ouest

516, rue Saint-Fuscien
CS 70004
80094 Amiens Cedex 3
Tél.: 03 22 33 35 60
Fax: 03 22 33 35 61
contactnordouest@vivea.fr

Est

6, rue Faubourg Rivotte
25000 Besançon
Tél.: 03 81 47 47 41
Fax: 03 81 47 47 42
contactest@vivea.fr

Sud-Est

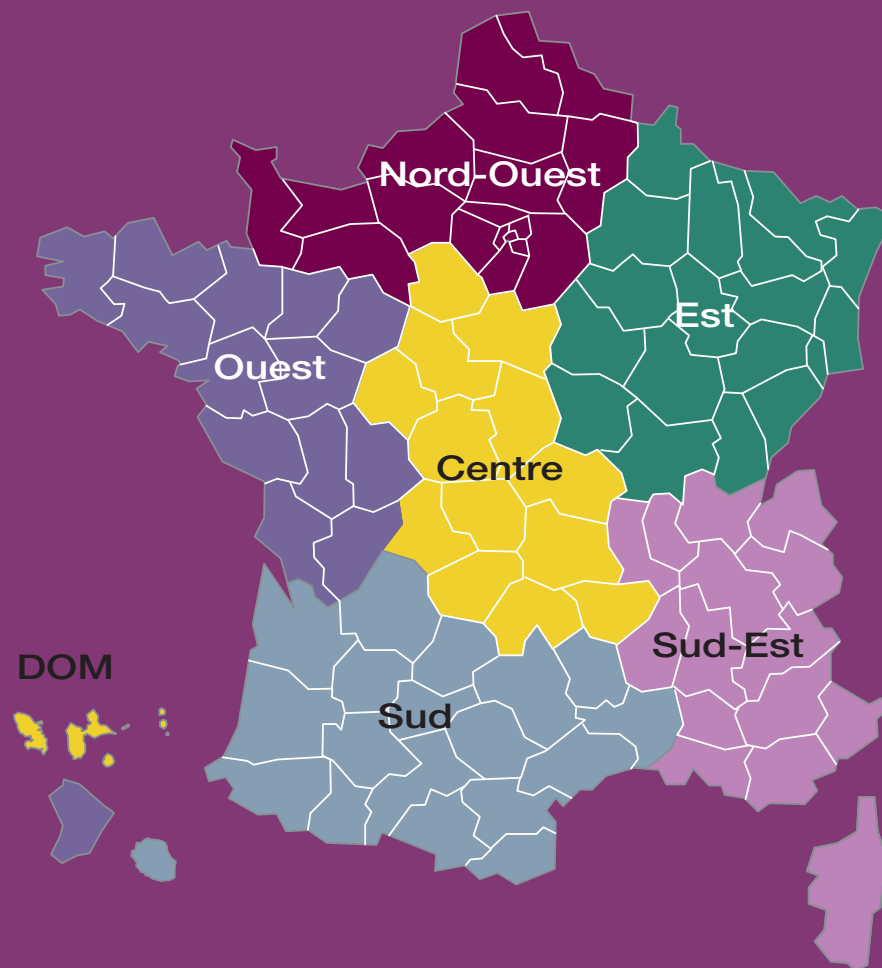
Agrapôle
23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07
Tél.: 04 37 65 14 05
Fax: 04 37 65 14 06
contactsudest@vivea.fr

Sud

Immeuble Innopolis Bât-B
Rue La Pyrénéenne
BP 61434
31314 Labège cedex
Tél.: 05 61 00 31 90
Fax: 05 61 00 31 91
contactsud@vivea.fr

Siège social

81, boulevard Berthier – 75017 Paris
Tél. : 01 56 33 29 00 – Fax: 01 56 33 29 19
contactsiège@vivea.fr



Ouest

9, rue André Brouard
49100 Angers
Tél.: 02 41 21 11 34
Fax: 02 41 21 11 35
contactouest@vivea.fr

Centre

Parc technologique de la Pardieu
9, allée Pierre-de-Fermat
63170 Aubière
Tél.: 04 73 29 47 20
Fax: 04 73 29 47 21
contactcentre@vivea.fr

DOM

Sur le plan administratif, la Martinique et la Guadeloupe sont gérées par la délégation Centre, la Guyane par la délégation Ouest et l'île de la Réunion par la délégation Sud

Martinique

Immeuble « La Chapelle »
Rue Case Nègre
Place d'Armes
97232 Le Lamentin
Tél.: 05 96 60 98 01

Guadeloupe

Jardi Village
Lot 10
97122 Baie-Mahaut
Tél.: 05 90 60 15 11

www.vivea.fr

Pour entrer en contact avec la délégation VIVEA la plus proche : 01 56 33 29 03

Service de traitement des dossiers 13-15, rue Flachet 75017 Paris